

voir Grand

LE MAGAZINE DU GRAND NARBONNE N°18 - JANVIER - FÉVRIER - MARS 2013

2013

L'agglo à 10 ans



voir Grand



LE MAGAZINE DU GRAND NARBONNE N° 18 - JANVIER - FÉVRIER - MARS 2013

Transparence Solidarité Mobilité Harmonisation
Convivialité Témoignage **Grand narbonne: les actions en cours Page 03**
Appartenance Service Convivialité Pertinence
Pertinence Convivialité **Appartenance** Proximité Mobilité
Grand angle: 10 ans, l'avenir en grand Page 8 Service Appartenance
Harmonisation Convivialité Proximité Service
Appartenance Service Convivialité
Grand écran: l'actualité des communes Page 24 Témoignage
Solidarité Mobilité Témoignage **Proximité**
Service Convivialité **Grand Narbonne pratique: infos pratiques Page 30**
Convivialité Solidarité Mobilité Témoignage Service

Bonne année 2013

Depuis dix ans notre communauté d'agglomération a mis en commun des moyens financiers, des équipements, des services publics, autour de projets et de valeurs qui nous réunissent. Dans la concertation et la pluralité, nous contribuons à organiser la vie collective sur un territoire de près de 123 000 habitants.

Le Grand Narbonne est le gardien d'un environnement exceptionnel qui est tout à la fois une ressource, un patrimoine, un cadre de vie et de loisirs et une vérité naturelle, sensible, à laquelle nous sommes profondément attachés. C'est notre originalité.

Ce que fait Le Grand Narbonne pour que nous puissions jouir de cet environnement et le transmettre un jour, aucune des communes membres n'aurait pu le faire toute seule. C'est le sens de l'intercommunalité de notre Communauté d'agglomération.

La première richesse, ce sont avant tout les femmes et les hommes qui vivent sur notre territoire. Ils sont à la fois la raison d'être et la finalité des services. À travers un ensemble de compétences définies et cohérentes, l'agglomération intervient ainsi sur ce qui relie les habitants du territoire, les transports, l'habitat, le développement économique - ou contribue à leur épanouissement

← ÉDITO



culturel – les médiathèques, le Théâtre/ Scène nationale, les animations sur l'ensemble du territoire... Les temps sont troublés par des facteurs extérieurs puissants dans les domaines de l'économie et de l'emploi, Le Grand Narbonne se donne les moyens de résister et envisage l'avenir avec succès.

Jean Jaurès a dit : « *il ne faut avoir aucun regret pour le passé, aucun remord pour le présent et une confiance inébranlable dans l'avenir* ». C'est parfaitement l'état d'esprit qui anime l'ensemble des élus du Grand Narbonne. C'est cette utilité personnelle et universelle à la fois qui s'exprime dans la convivialité, la solidarité, la création... C'est cette force qui nous pousse de l'avant, elle est plus que jamais essentielle. C'est elle que je vous souhaite de faire vivre en vous et rayonner autour de vous en 2013.

Jacques Bascou,
Président du Grand Narbonne
Maire de Narbonne, Député Honoraire

voir
Grand est édité par Le Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération – Hôtel d'Agglomération - 12 bd Frédéric Mistral - CS 50 100 - 11 785 Narbonne CEDEX - Tél. : 04 68 58 14 58 - Fax : 04 68 58 14 59 - www.legrandnarbonne.com - Directeur de publication : Serge Brunel • Comité de rédaction : Marie Bat, Bérange Battistella, Isabelle Herpe, Magali Vergnes, Youssef Bounoua, Didier Codorniou, Gérard Cribaillet, Jean Fabre, Bernard Géa, Gérard Kerlyser, Aimé Laffon, Tristan Lamy, Christian Lapalu, Henri Martin, José Perera, Gilbert Pla, Richard Sevcik, Serge Brunel, Marjorie Téna, ICOM • Rédaction : ICOM • Secrétariat de rédaction et suivi de production : Service communication, ICOM • Photographies : Goanda, Le Grand Narbonne, NOMAH, ville de Narbonne • Conception, réalisation, mise en pages : ICOM • ICOM RCS Toulouse B 393 658 760. icom-com.fr • ISSN : ISSN 0753 - 3454 • Dépôt légal : décembre 2012 • Tirage : 60 000 exemplaires • 2012-11-3771 • Document imprimé par imprimerie De Bourg, une entreprise Imprim'vert®, procédé CtP avec des encres à base végétale - Papier Couché Mat 115 g.

MÉDIATHÈQUE DES TRÉSORS SUR LE BLOG

Grand narbonne



Depuis la fin novembre 2012, la Médiathèque du Grand Narbonne met en ligne un blog où sont présentés les différents fonds patrimoniaux : fonds précieux ancien et moderne (dont

livres d'artistes), fonds ancien, fonds local, fonds provenant de legs comme ceux du félibre Paul Albarel, de Louis de Martin et de l'INRA, ces deux derniers étant centrés essentiellement sur la viticulture.

Des vues des divers bâtiments qui, au fil du temps ont abrité la bibliothèque publique depuis sa fondation en 1833. Des photographies des réserves de la Médiathèque, des vidéos, permettent de suivre la formidable aventure des fonds patrimoniaux narbonnais.

Les internautes peuvent également découvrir des diaporamas avec des extraits des différentes expositions patrimoniales réalisées par la Médiathèque depuis 2008 : Narbonne au XVI^e siècle - Histoire d'un fleuve : l'Aude - Le Grand Narbonne : images d'hier et d'aujourd'hui - Balade archéologique à travers les fonds patrimoniaux de la Médiathèque - Histoire d'une passion narbonnaise : la recherche des ports antiques.

Chaque mois, un thème précis est étudié mettant en lumière un document, une personnalité, un événement... ayant trait au patrimoine de Narbonne et de sa région et se rattachant à la Médiathèque. Le premier « coup de projecteur » est consacré à un manuscrit remarquable du fonds précieux ancien, celui de l'antiquaire Pierre Garrigues. Au début du XVII^e siècle, ce passionné de la période romaine a réalisé divers manuscrits inventariant les inscriptions et bas-reliefs antiques qui étaient inclus dans les fortifications de la ville.

→ Pour en savoir plus :

lamediathequepatrimoine.wordpress.com



Lazari Zohaire, recruté au Grand Narbonne comme agent aux Transports.



16-25 ANS UN VÉRITABLE AVENIR POUR LES JEUNES



En France, le chômage atteint 9,6 % de la population active au premier trimestre 2012 et, selon le dernier rapport de l'Insee (juin 2012), 22,5 % des 15-24 ans ne trouvent pas de travail. Créer des emplois réservés à cette population, tel est l'objectif du dispositif que vient de mettre en place le gouvernement en septembre dernier.

Sur le territoire du Grand Narbonne, c'est la Mission Locale Jeunes qui est en charge du dossier. Elle recueille activement les offres d'emploi auprès de l'ensemble des acteurs du secteur non marchand comme les associations, mairies des communes du territoire, hôpitaux... « un secteur avec lequel nous avons déjà l'habitude de travailler et qui nous a déjà adressé des propositions de postes dans divers secteurs : animation, service technique », explique Agnès Ebène responsable du dossier à la MLJ.

« Dans de trop nombreuses situations, la jeunesse est synonyme de précarité. Trop souvent, les jeunes en recherche d'emploi se voient reprocher leur absence d'expérience et ce dispositif, ajoute Agnès Ebène, devrait leur permettre d'accéder à un emploi en CDI ou CDD de 36 mois avec une vraie rémunération. Mais il ne s'agit pas simplement de trouver un emploi, il s'agit aussi de construire un projet professionnel et de l'ajuster tout au long du contrat avec eux ».

UN ACCOMPAGNEMENT SUR TOUS LES ASPECTS DE LA VIE

Outre du travail, le jeune sera suivi tout au long des trois ans par un tuteur (salarié de l'employeur) et un conseiller de la Mission Locale Jeunes. Trois ans, trois étapes : insertion, stabilisation et consolidation. « Il s'agit, au cours de ces trois années, d'accompagner le jeune salarié sur tous les aspects de sa vie professionnelle et personnelle, précise Agnès Ebène. Actions de formation, en fonction des compétences dont l'acquisition est visée. Mais également un accompagnement renforcé pour lever les difficultés périphériques que peut rencontrer le jeune ». L'accès à l'emploi (logement, mobilité, suivi médical...); une aide à la préparation de la sortie (capitalisation des compétences acquises, pérennisation de l'emploi chez le même employeur, alternance...). Autant de domaines où la Mission Locale Jeunes sera présente aux côtés du salarié.

Le Grand Narbonne et la Ville de Narbonne sont d'ores et déjà passés à l'action. Trois jeunes en contrat à durée déterminée de trois ans ont été recrutés au Grand Narbonne, comme agents de collecte, de contrôle de transport et agent de maintenance.

La Ville de Narbonne, de son côté, a embauché quatre jeunes en tant qu'agents d'espaces verts, de propreté urbaine et un agent d'exploitation service sports et la mairie de Cuxac s'est engagée pour un poste aux services techniques. « À terme, conclut Agnès Ebène, ce sont 184 contrats d'emploi qui devraient être signés d'ici à fin décembre 2013 ».

➔ Pour en savoir plus :
Mission Locale Jeunes
Maison Emploi et Formation
8 avenue du Maréchal Foch
11100 Narbonne – Tél. : 04 68 65 39 55
www.mef-legrandnarbonne.fr

Emploi d'avenir en bref

Ces emplois s'adressent aux jeunes entre 16 et 25 ans, « sans qualification ou peu qualifiés et rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi ».

Il faut :

- avoir entre 16 et 25 ans (jusqu'à 30 ans pour les personnes handicapées) ;
- ne pas avoir de diplôme ou bien être titulaire d'un CAP/BEP, jusqu'à Bac + 3 (sur dérogation) pour les résidents en ZUS ou Zone de Revitalisation Rurale (aucune dans Le Grand Narbonne à l'heure actuelle) ;
- être à la recherche d'un emploi depuis 6 mois à 12 mois selon la qualification obtenue.



SÉCURITÉ ROUTIÈRE L'AFFAIRE DE TOUS

Le 30 janvier 2013, de 10h à 18h se déroulera une grande opération de sensibilisation à la sécurité routière dans la zone commerciale de Carrefour à Narbonne. À destination de tous, de nombreux stands seront installés pour informer le public sur les droits et les devoirs de tout conducteur quel que soit son âge et son moyen de transport. Reconstitutions d'accidents

voiture/piéton, voiture/2 roues et voiture/voiture, à partir d'histoires réelles avec interventions des pompiers et ateliers tenus par des associations et autres partenaires liés à la prévention et à la sécurité routière, seront également présents.

Cet événement vient clôturer l'édition 2013 de la semaine de la sécurité routière dans les lycées du territoire (du 22 au 29 janvier). 5 ateliers sur différents thèmes comme la conduite à tenir en cas d'accident ou la sensibilisation des effets des stupéfiants au volant ou encore le rappel des règles et du partage de la route sont proposés aux lycéens conducteurs de voitures, de deux roues tout comme aux lycéens piétons.

POUR MÉMOIRE

L'éducation à la sécurité routière au lycée s'inscrit aussi dans les horaires et les programmes des différents champs disciplinaires. Avec l'aide des acteurs locaux de sécurité routière (pompiers, police nationale, formateur...)

des actions sont mises en place dans les établissements. Les jeunes sont surexposés au risque routier alors qu'ils ne représentent que 4 % de la population française, les 15-17 ans constituent 5 % des personnes tuées sur la route. Pour les 18-24 ans, la situation est encore plus frappante, alors qu'ils ne représentent que 9 % de la population française, ils constituent 22 % des personnes tuées sur la route. Ce constat a amené Le Grand Narbonne à mettre en place des dispositifs de prévention. En ce sens, 8 navettes dénommées « Discobus » sont mises en place sur l'ensemble du territoire du Grand Narbonne, à la disposition des jeunes pour se rendre dans les discothèques du littoral et en revenir, pendant les deux mois d'été. Durant l'année scolaire, c'est une semaine sécurité routière à destination des élèves de terminale (qui viennent d'obtenir le permis de conduire ou sont en cours d'obtention) qui est proposée.



► **SANTÉ ET SÉCURITÉ
UNE PRIORITÉ DU
GRAND NARBONNE**
Dans le cadre de la politique Santé et Sécurité au travail que Le Grand Narbonne a engagé depuis 2010, 11 sites ont été dotés de Défibrillateurs Automatisés Externes (DAE). Le déploiement du matériel a eu lieu au mois d'août 2012. La mise en place des défibrillateurs concerne les établissements suivants : Hôtel d'Agglomération, Médiathèque, Conservatoire, Maison Emploi et Formation, Pompes Funèbres, Centre technique de Coursan, Ginestas, Narbonne et Gruissan, Office de Tourisme du Somail et le Musée Amphoralis. Le Parc des expositions ainsi que le Théâtre/Scène Nationale se sont également équipés. Un coût total de 17539,70 €. En 2013, un contrat de maintenance préventive sera conclu afin d'assurer une traçabilité de l'état du matériel. En parallèle, un plan de formation axé sur la prévention et la sécurité a été mis en place. Ainsi entre 2011 et 2012, 117 agents ont suivi la formation Sauveteur Secouriste au Travail. Cette formation permet entre



autres l'apprentissage de l'utilisation des DAE. Les agents où les DAE ont été mis en place ont été formés en priorité. En 2013, cette même politique va se poursuivre afin de former un maximum d'agent.

LE GRAND NARBONNE SOUHAITE LA BIENVENUE À FRAISSÉ-DES-CORBIÈRES



Le territoire du Grand Narbonne s'agrandit à nouveau en ce début d'année 2013, avec l'arrivée de la 38^e commune : Fraissé-des-Corbières. Situé à 186 mètres d'altitude, le village de Fraissé-des-Corbières s'étend sur 19,1 km² et compte 240 habitants appelés les Fraissiens et les Fraissiennes. Cette commune des Corbières, a souhaité rejoindre Le Grand Narbonne et son maire, André Noé, les élus du conseil communautaire. Parmi les incontournables de la commune, la rivière le Barrou, le ruisseau de Matomègne, le ruisseau de Saint-François, principaux cours d'eau de la commune où il fait bon se prélasser l'été à l'ombre des arbres.



LA NARBONNAISE, SURPRENANTE MÉDITERRANÉE DÉCOUVRIR LA NATURE EN DOUCEUR OU EN MODE SPORTIF



Les activités de pleine nature connaissent un développement sans précédent depuis une quinzaine d'années. On ne veut plus seulement bronzer sur la plage, mais vivre des expériences, découvrir des espaces naturels insolites, etc. Pas étonnant qu'aujourd'hui, la randonnée soit le sport préféré des Français... et notre territoire est particulièrement bien pourvu dans ce domaine avec plus de 500 km de sentiers balisés. Chacun peut y trouver la balade à son goût, un circuit du patrimoine du parc pour découvrir une histoire singulière, une boucle au milieu des terroirs ou des lagunes, un grand tour avec le sentier du Golfe Antique ou le Sentier Cathare (à poursuivre jusqu'aux citadelles du vertige!). Toutefois, notre territoire propose une offre d'activités sport et nature qui ne se limite pas à la randonnée, puisqu'elle est aussi variée que le nombre de communes du Grand Narbonne. C'est la présentation de cette large palette d'activités, autant sur le littoral que dans l'arrière-pays, qui a motivé la création de la carte Nature et Sport réalisée par Le Grand Narbonne, le Comité départemental du tourisme de l'Aude et le Parc Naturel Régional de la Narbonnaise.

Ainsi, les amateurs de randonnées à pied, à cheval ou à vélo, y trouvent la totalité des boucles de randonnées existantes, ainsi que les départs de circuits VTT ou encore les voies vertes. Les amoureux de la mer et de la glisse pourront apprécier la grande variété d'activités nautiques : de la planche à voile au kite surf, en passant par le char à voile, sans oublier les promenades en bateau pour appréhender différemment notre belle côte sableuse. Tous les contacts des professionnels sont mentionnés afin de vous aider dans vos réservations, mais vous pouvez compter sur les Offices de Tourisme pour vous conseiller au mieux. Enfin, les inconditionnels de la nature pourront suivre les guides du réseau des animateurs du Parc Naturel de la Narbonnaise pour découvrir les sites naturels emblématiques du territoire, comme la Réserve naturelle de Sainte Lucie, le plateau de Leucate ou le massif de la Clape.



CONSERVATOIRE DU GRAND NARBONNE ROLAND DYENS EN CONCERT, UNE RENCONTRE INÉDITE

→ Programme complet :
Conservatoire de Musique et
d'Art Dramatique du Grand Narbonne
1 rue de l'Étoile
11100 Narbonne
Tél. : 04 68 58 10 80
www.legrandnarbonne.com
Samedi 2 février 2013 à 20h45 au
Théâtre, salle bleue. Billetterie gratuite
mise à disposition à l'accueil
du Conservatoire

Le Conservatoire organise de nombreuses manifestations durant l'année, dans une volonté de développer un lien étroit entre enseignement et diffusion. Conférences, master classes, rencontres entre musiciens, prestations publiques d'élèves jalonnent l'année et permettent aux jeunes musiciens d'appréhender la scène et la relation au public, une des finalités pédagogiques essentielles du Conservatoire du Grand Narbonne.

À NOTER SUR LES AGENDAS

Un concert à ne manquer sous aucun prétexte le samedi 2 février 2013 à 20h45, au Théâtre- salle bleue, où les élèves du Conservatoire du Grand Narbonne des classes de guitare d'Olivier Saltiel et Pierre Millan invitent Roland Dyens. Lors du concert intitulé « Classique dans les doigts, jazz dans la tête », vous pourrez écouter l'un des plus grands guitaristes contemporains. Concertiste, compositeur et enseignant au Conservatoire national de musique et de danse de Paris, il contribue par sa musicalité, sa technique et son inventivité, à donner ses lettres de noblesse à la guitare.

Le lendemain, au Palais des Congrès de Gruissan, une masterclass sous la baguette de Roland Dyens suivie d'un concert par l'ensemble Guitarsud (créé pour l'occasion et composé de 70 guitaristes professionnels et grands élèves des conservatoires de Nîmes, Perpignan, Béziers, Clermont-Ferrand et Narbonne) poursuivront la fête autour de l'artiste.



MARCHÉS PUBLICS LE GRAND NARBONNE SOUTIENT LES ENTREPRISES LOCALES

Soucieux de dynamiser le tissu économique local, Le Grand Narbonne représente un donneur d'ordre important pour les entreprises locales dans les secteurs du bâtiment et des travaux publics. Or ces dernières sont actuellement confrontées à un accès raréfié aux liquidités. C'est pourquoi Le Grand Narbonne s'est engagé à mettre en œuvre les actions permettant de faciliter le règlement des entreprises et d'abonder leur trésorerie. Le Grand Narbonne modifie donc les dispositions de paiement des avances sur les marchés publics de travaux. Cette avance, plafonnée à 5 % est prévue dès que le montant du marché atteint 50 000 € et si le délai d'exécution est supérieur à 2 mois. La collectivité a toutefois la possibilité de déroger à l'article 87 du code des marchés publics et d'augmenter le pourcentage de l'avance sans excéder 30 %. Pour apporter plus de souplesse et faciliter les avances de trésorerie Le Grand Narbonne modifie son règlement pour accorder une avance de trésorerie dès que le montant des travaux atteint 30 000 € HT, avec un délai d'exécution supérieur à 2 mois et porte le montant de l'avance à 20 % avec un plafonnement à 100 000 € HT.

10 ANS... ET L'AVENIR EN GRAND

De 18 à 38 communes, de 87 000 à 122 000 habitants, Le Grand Narbonne a trouvé sa voie, celle d'un avenir partagé et maîtrisé, qui conjugue respect de toutes les ressources en une vision ambitieuse et réaliste. Jacques Bascou, Président du Grand Narbonne revient sur les actions mises en place et trace les grandes lignes d'un avenir qu'il veut toujours plus grand.



Dix ans, est-ce un temps suffisant pour dire que Le Grand Narbonne est désormais prêt à aborder l'avenir ?

Jacques Bascou : Durant ces dix années, il y a eu plusieurs phases. Entre 2003 et 2008, sous la présidence de Michel Moynier, maire de Narbonne, l'agglomération a eu le mérite de jeter les fondations. Après 2008, nous avons voulu lui donner l'impulsion qui permettra au Grand Narbonne de tenir son rang parmi les territoires attractifs de la région. Aujourd'hui, notre agglomération a un poids démographique et des atouts qui peuvent lui permettre de jouer dans la cour des grandes.

Pour vous, que signifie « Voir Grand » ?

J. B. : « Voir Grand » n'est pas une formule, c'est une volonté. Pour se donner les moyens de cette volonté, il fallait ouvrir Le Grand Narbonne au-delà de ses frontières physiques et de ses barrières psychologiques.

Il fallait aussi engager une rationalisation de nos structures. Nous l'avons fait en remettant de l'ordre et de la cohérence dans l'ancienne société Sena-Sud, mais aussi à l'Espace de Liberté. Par ailleurs, nous avons engagé une nouvelle délégation de service public pour le Parc des Expositions et présenté un plan de redressement qui permettra à l'Office Public de l'Habitat de jouer son rôle.

Nous avons également allégé le "mille-

feuille" administratif en créant un Conseil de Développement Unique qui est une force de propositions et un outil de démocratie pour le territoire et en intégrant les structures telles que le Sycot et le Pays.

Quels sont les bénéfices majeurs de l'intercommunalité pour les communes ?

J. B. : Ils sont très nombreux, car Le Grand Narbonne est à même de réaliser des chantiers d'envergure que les communes ne pourraient supporter séparément. Je citerais le transport à 1 €, la collecte des ordures ménagères, la remise à niveau des stations d'épuration et des réseaux d'eau potable, la réfection des cœurs et des traversées de village. Il faut y ajouter la mutualisation de certains services ou encore les garanties d'emprunt accordées aux bailleurs sociaux pour la création de nouveaux logements sociaux sur l'ensemble des communes.

Et pour les citoyens usagers ?

J. B. : Dans le domaine social, des structures comme la Mission Locale Jeunes ont pour vocation d'accompagner vers l'emploi l'ensemble des jeunes de 16-25 ans de tout le territoire. Dans ce cadre, nous venons par exemple de créer une centrale de mobilité qui permet aux demandeurs d'emploi de disposer d'un moyen de locomotion pour

10 DATES CLÉS

2003

La Communauté d'agglomération de la Narbonnaise installe ses bureaux à l'Hélistation.

2004

Ouverture de La Médiathèque au 1 boulevard Frédéric Mistral à Narbonne

2005

Mise en place des chantiers jeunes et création du site web de la CAN

2006

Élaboration de la Charte Odyssée avec 10 actions pour l'eau et l'assainissement.

2007

L'agglomération s'installe dans les anciens locaux de la Banque de France.

2008

1^{re} édition du colloque URBA, colloque d'urbanisme en Narbonnaise.

décrocher un emploi. Le Grand Narbonne permet aussi de développer une forte politique culturelle. Tous les grands équipements (Médiathèque, Théâtre, Conservatoire, École d'Arts Plastiques, Amphoralis) participent à cette dynamique d'irrigation culturelle qui enrichit le territoire et permet aussi de conforter une identité.

Cet anniversaire est un cap symbolique. Comment vous représentez-vous Le Grand Narbonne avec 10 ans de plus, en 2023 ?

Je l'imagine avec sa gare TGV qui nous rapprochera du Nord et du Sud de l'Europe, son port de Port-la-Nouvelle qui aura doublé ses capacités et stimulera notre économie mais aussi avec des filières économiques fortes et porteuses d'emploi, en termes d'environnement, de viti et viticulture, de santé. Car nous aurons permis d'implanter (avec les cliniques à Montredon et le pôle intergénérationnel à la Coupe à Narbonne), une offre de santé concurrentielle avec les villes voisines. Nous aurons développé notre tourisme autour du Canal du Midi, de l'oenotourisme et d'un circuit de la Romanité. Nous pourrions faire tout cela, car nous nous en donnons les moyens aujourd'hui en aménageant le territoire dans l'optique de muscler le développement économique, l'enseignement et les services à la personne.

Pensez-vous que Le Grand Narbonne soit encore amené à intégrer de nouvelles communes ?

C'est possible. Nous sommes déjà et serons encore plus demain un pôle attractif susceptible d'attirer de nouveaux partenaires. Je dirais que toutes les possibilités sont ouvertes que l'on regarde à l'Ouest du côté de Lézignan avec qui nous avons déjà des partenariats forts, au Nord du côté de l'Hérault, dont certaines communes appartiennent plus à notre bassin de vie. Ou au sud où

plusieurs petites communes des Corbières souhaitent être rattachées à une intercommunalité forte à même de garantir plus de services aux populations. Le but n'est pas de s'étendre pour s'étendre mais de créer des coopérations qui permettent un développement harmonieux du territoire.

Souhaitez-vous que Le Grand Narbonne porte de nouvelles compétences ?

Il est probable qu'il sera amené à étendre ses compétences dans le tourisme, au-delà de la promotion, dans la culture, en plus de la gestion des équipements, et dans l'urbanisme avec le transfert de l'ensemble des procédures, jusqu'à l'instruction des autorisations du droit du sol.

Que va changer selon vous le futur acte de la décentralisation ?

Au-delà des questions de gouvernance qui sont en cours de redéfinition, il faudra sans doute préciser les compétences des collectivités dans leurs domaines de prédilection. Les intercommunalités devront certainement former un couple avec les Régions pour porter les politiques territoriales de développement économique et d'aménagement durable. Nous avons renforcé aussi notre partenariat avec le Conseil Général et nous souhaitons engager de nouveaux liens avec les agglomérations telles que Montpellier, Perpignan, Carcassonne et la Communauté urbaine de Toulouse. "L'esprit d'ouverture" et l'expérience du partenariat développé depuis 2008 permettront au Grand Narbonne d'aborder ce virage avec confiance.

« **Voir Grand n'est pas une formule, c'est une volonté. Pour se donner les moyens de cette volonté, il fallait ouvrir Le Grand Narbonne au-delà de ses frontières physiques et de ses barrières psychologiques** »

2009

Le Grand Narbonne présente son projet d'agglomération : Voir Grand

2010

Naissance de CITIBUS, réseau des transports publics sur le territoire.

2011

Création du Conseil de Développement Unique et accueil de 10 nouvelles communes.

2012

9 nouvelles communes des Corbières rejoignent Le Grand Narbonne.

2013

Le Grand Narbonne s'agrandit encore avec l'arrivée de la 38^e commune.

DE LA CAN AU GRAND NARBONNE

En 2002, désireux de participer au vaste mouvement de coopération intercommunale qui transformait le fonctionnement territorial, les maires des 18 communes ont œuvré à la création de leur Communauté d'agglomération pendant près d'un an. La communauté d'agglomération de la Narbonnaise, du nom de l'ancienne province romaine, voit le jour le 26 décembre 2002, après la publication de l'arrêté préfectoral.

À sa création, la CAN porte la volonté de ses élus de créer une communauté de moyens et d'organiser des relations harmonieuses entre l'homme, l'économie et l'espace. En se dotant de compétences obligatoires et optionnelles, librement choisies, la CAN met en place des moyens mutualisés, humains, techniques et financiers, pour assurer la gestion de l'eau et de l'assainissement, la collecte des ordures ménagères, le transport, la politique sociale de l'Habitat, le développement économique...

C'est en 2009, après l'adoption du projet d'agglomération *Voir Grand*, que la CAN devient Le Grand Narbonne. Un nouveau logo et un projet ambitieux traduisent une vision stratégique qui place l'aménagement du territoire, le développement économique, l'habitat social et le service public au cœur d'un développement équilibré et durable du territoire. Un projet qui parvient à fédérer les communes du sud minervois et du sud audois et donne au Grand Narbonne, une nouvelle dimension. De la CAN au Grand Narbonne, de 87 000 à 122 000 habitants, de 18 à 38 communes, de 520 km² à 945 km², Le Grand Narbonne s'affirme aujourd'hui, comme une communauté d'agglomération majeure du Languedoc-Roussillon, et voit grand pour son avenir.



Tristan Lamy



Isabelle Herpe



Henri Martin



Didier Codorniou



Christian Lapalu

INSUFFLER UNE NOUVELLE DYNAMIQUE À L'ÉCONOMIE ET À L'EMPLOI

OBJECTIF #1

Le développement économique est LA priorité du Grand Narbonne. Un engagement devenu une marque - « IN », Investir dans Le Grand Narbonne - déclinée sur toutes les thématiques : accueil des entreprises et parcs d'activités, emploi et formation, enseignement supérieur et recherche. Sans oublier l'agriculture, la viticulture et le tourisme, puissants leviers pour l'économie.

PMI L'INNOVATION EN SES TERRES

4 décembre 2009, zone de la Coupe, Narbonne. Après l'adoption d'un nouveau projet de territoire et d'une nouvelle identité pour La Narbonnaise, Jacques Basco, Président du désormais Grand Narbonne inaugure le PMI, Parc Méditerranéen de l'Innovation aux côtés de Georges Frêche, Président de la Région Languedoc-Roussillon. Sur 10 ha, un écosystème vertueux pour entreprendre, qui allie recherche, enseignement supérieur, accueil et accompagnement d'entreprises innovantes. Un pôle de compétences unique en Grand Narbonne, « à la jonction de deux éléments principaux de la France de demain : le développement de l'écologie et celui de l'emploi ». Aujourd'hui, le PMI s'affiche comme la vitrine de la politique de filière ambitieuse du



2009 - Inauguration du Parc Méditerranéen de l'Innovation.

Grand Narbonne pour soutenir localement croissance économique et emploi. D'un coût global de 8,8M€ dont 45 % financés par Le Grand Narbonne, le Parc accueille un centre de ressources de 700 m², où cohabitent le Laboratoire de Biotechnologie de l'Environnement de l'INRA (LBE) et la Business Unit de l'INRA Transfert-Environnement (IT-E). À quelques mètres, la pépinière hôtel d'entreprises innovantes Innoveum, l'IUT Génie Chimique-Génie des Procédés et les 6,5 ha du Campus d'entreprises innovantes complètent cette offre au service de l'excellence et de la réussite.

L'AGGLO S'INVESTIT

IN
INVESTIR
DANS
LE GRAND
NARBONNE

INternationale, INnovante, INtense, INteractive, INvestie, INdustrielle, INspirante, INTelligente. Ces huit adjectifs incarnent la stratégie de développement économique de l'Agglo, aujourd'hui portée par une image et une marque fortes.

IN, INvestir dans Le Grand Narbonne. Huit adjectifs pour huit axes de développement et autant d'atouts au service d'une vision ambitieuse : s'ouvrir et Voir Grand, pour créer richesse et emploi sur le territoire. Officiellement lancé le 25 octobre dernier, ce nouvel outil fait déjà l'objet de déclinaisons : campagne d'affichage, plaquette de promotion, annonces dans la presse, supports de prospection thématiques, signalétique, etc. Remarquée, sa communication s'appuie sur les acteurs de l'économie locale, qu'elle élève au rang d'ambassadeurs du Grand Narbonne.

Campagne d'affichage pour la mise en place du IN.





PRIORITÉ À L'EMPLOI

L'emploi reste la première préoccupation des français. Et, depuis 2008, la priorité des élus du Grand Narbonne. Pour y répondre avec pertinence, la collectivité a redéfini les missions et services de la Maison Emploi et Formation, qui rassemble 16 acteurs de l'emploi, de la formation et de l'insertion :

8 historiques (MDE, MLJ, PLIE, Formation sud, Pôle Emploi, CBEN, CIBC et le CIRFA), renforcés par les permanences de 8 structures complémentaires (Arieda, Point A CCI, Adie, Modulauto, Centrale de Mobilité, Cap Projet Vie associative, FORCAUDE

et ORIFFL). Objectifs : renforcer la fonction Accueil Orientation Information (AIO) et positionner la Maison comme véritable espace de solutions, aussi bien pour les demandeurs d'emplois que pour les chefs d'entreprises. Pour preuve, la création d'un Point Accueil Écoute Jeunes (PAEJ) ou encore la création d'un laboratoire de langues et d'une nouvelle salle informatique, pour répondre à la demande croissante de formation en bureautique. Autant d'outils de formation et d'insertion indispensables pour retrouver le chemin vers l'emploi.

Jacques Bascou et Isabelle Herpe à la Maison Emploi et Formation.

CHIFFRES CLÉS

16

acteurs de l'emploi sont regroupés à la Maison Emploi et Formation du Grand Narbonne.

7 477

c'est le nombre de personnes ayant trouvé une solution emploi, insertion ou formation depuis 2008.

CHIFFRES CLÉS

8,8 M€

c'est le montant global d'investissements sur le Parc Méditerranéen de l'Innovation.

6,5 ha

dédiés au futur Campus d'Entreprises Innovantes, au sein du Parc Méditerranéen de l'Innovation.

Innoeum, pépinière d'entreprises innovantes.



PRIORITÉ À LA CRÉATION D'ENTREPRISE

1,9 M€, c'est le montant total de l'investissement réalisé par Le Grand Narbonne en faveur de la création d'entreprises sur le territoire. Plus qu'une conviction, une réalité et un puissant levier de développement économique. En témoignent les 26 porteurs de projet aujourd'hui accompagnés dans l'une des trois pépinières complémentaires de l'agglomération : Eole, Innoeum et Nucleum.

Partenariat entre Le Grand Narbonne et la Chambre des Métiers, Eole, Pépinière Hôtel multi-activités, est labellisée par l'AFNOR depuis 2003. À son actif, la création de 75 entreprises et de 350 emplois directs. Sur le PMI, Innoeum héberge déjà trois entreprises dont une internationale.



Dernière née, Nucleum, Pépinière/Couveuse d'activités, est dédiée aux projets relevant des services aux entreprises et aux particuliers, une première en Languedoc-Roussillon. Installée dans les locaux de Pech-Loubat jusqu'en 2014, elle rejoindra la nouvelle Maison de la Création d'Entreprises, de la Professionnalisation et de l'Économie Sociale et Solidaire (voir page suivante). Ce

projet innovant, soutenu et distingué par l'Union Européenne, porté par la BGE Aude-Boutique de Gestion du Narbonnais est co-financé par Le Grand Narbonne à hauteur de 25 %, soit 325 000 €. 8 entreprises et 15 couvées y sont hébergées. Objectifs 2014 : 25 entreprises et 30 couvées.



En 2004, j'ai créé ma société dans mon garage. La Chambre de commerce m'a orienté vers la pépinière Eole, qui m'a notamment aidé dans la recherche de financements. Et permis d'héberger mon entreprise de façon moins précaire.

Édouard Loiseau,
fondateur de Promété, Narbonne.



2012 : inauguration signalétique Zone de Plaisance.

DES ZONES D'ACTIVITÉS TRÈS ACTIVES

Véritables poumons de l'activité économique locale, les zones d'activités représentent autant d'espaces d'accueil pour les entreprises en installation ou en croissance. La mission du Grand Narbonne : faciliter leur implantation et leur développement grâce à une offre foncière adaptée. 600 ha leur sont actuellement dédiés

sur le territoire des 37 communes : 7 zones artisanales, 5 zones commerciales, 2 zones industrielles, 9 zones multi-activités et 1 zone portuaire. Plusieurs d'entre elles bénéficient d'ores et déjà d'aménagements. 500 ha supplémentaires viendront prochainement compléter ce dispositif : création d'une ZA de 7 ha à Armissan mais aussi un projet, celui de la zone Néviau-Montredon sur quelque 160 ha avec une grande partie dédiée à des activités médicales et socio-médicales. À la Coupe, la zone intergénérationnelle est en phase d'aménagement. 4 établissements médicaux s'y implantent. Enfin à Coursan, où la ZAE La Condamine s'étend sur 5 nouvelles parcelles.

Plus belle ma zone

Créer de nouvelles ZA est une chose. Mais quid de celles existantes ? Le Grand Narbonne s'est engagé dans un vaste programme pluri-annuel de réhabilitation, requalification et labellisation de son parc foncier. 14 zones concernées pour un budget de 10 M€. L'objectif ? Offrir aux entreprises un environnement apte à favoriser leur croissance comme les conditions de travail de leurs collaborateurs. Priorité à la plus ancienne et une des plus importantes (150 entreprises, 60 ha) : la zone de Plaisance à Narbonne. 3,2 M€ y sont investis dans la sécurisation du carrefour de l'avenue du Champ de Mars et de la rue du Rec de Veyret, l'amélioration de l'éclairage public, plus économe, la mise en accessibilité des arrêts de bus, la réfection des voies et trottoirs, le renforcement des réseaux d'eau. Et une nouvelle signalétique, commune à l'ensemble des zones d'activités du territoire.

CHIFFRES CLÉS

80 M€
pour la plateforme portuaire avec une participation du Grand Narbonne à hauteur de 15 %.

10 M€
programme pluri-annuel d'investissements pour l'aménagement et la requalification de 14 zones.

DÉCOLLAGE GAGNANT

Voir Grand, c'est aussi voir loin. Et dépasser les limites du territoire dans l'intérêt commun. C'est pourquoi, Le Grand Narbonne est engagé dans un partenariat stratégique avec la plateforme aéroportuaire de Carcassonne, véritable levier économique pour toute la région : améliorer la compétitivité des entreprises à l'export passe par des dessertes aériennes améliorées. Au programme, des travaux de mise aux normes réglementaires, de modernisation et d'extension de l'Aéroport de Carcassonne en Pays Cathare Sud de France pour un total de 3 M€. Le Grand Narbonne y participe à hauteur de 10 %.



Bientôt un vrai campus universitaire en plein cœur de ville de Narbonne.

Depuis la rentrée 2012, l'IUT propose deux licences professionnelles uniques en France : ÉcoDépoll, Éco-technologies pour la Dépollution, en partenariat avec le LBE de l'INRA, et Encadrement de Chantier et Construction Durable. Enfin, Le Grand Narbonne développe une politique d'animation scientifique avec l'accueil de colloques à dimension nationale et internationale, une vitrine d'excellence.

LE SAVOIR, LEVIER DE CROISSANCE

Former des talents, c'est préparer l'avenir. Enseignement supérieur aux côtés de l'Université de Perpignan Via Domitia (UPVD), recherche et innovation sont ainsi au cœur de la politique de développement économique du Grand Narbonne. Une stratégie de filières payante (27 au total dont 14 universitaires), à forte valeur ajoutée, qui renforce encore l'attractivité du territoire. Et ça marche ! Pour preuve le bel exemple du

Pôle juridique de Narbonne, aujourd'hui victime de son succès. Pour y palier, Le Grand Narbonne investit plus de 2 M€ à la construction du nouveau bâtiment, livrable dès la rentrée 2013 : 1 240 m² comprenant 2 amphithéâtres, 5 salles de TD et une salle informatique. Même engagement en faveur des sciences, sur le PMI, où l'Agglo a investi 3 M€ dans la construction de l'IUT Génie chimique/Génie des procédés.





2 QUESTIONS SUR... PORT-LA-NOUVELLE

Comment tirer le meilleur profit de la mondialisation et séduire des entreprises d'envergure internationale ?

Avec Port-la-Nouvelle, entrée dans l'Agglo le 1^{er} janvier 2011, Le Grand Narbonne dispose désormais d'un outil de premier ordre. Et d'une façade maritime enviée mais à optimiser. D'où son engagement, avec la Région et le Conseil Général, dans le projet d'aménagement et de développement du port, le 1^{er} en Méditerranée pour l'exportation de céréales.

Quels investissements Le Grand Narbonne finance-t-il ?

En priorité la création d'une plateforme d'activité portuaire et celle d'un avant-port. Pour la première : création de 100 ha de nouveaux espaces d'accueil adaptés, en lien direct avec le port, à destination d'investisseurs nationaux et étrangers. Des aménagements qui impliquent une redéfinition des accès et dessertes pour favoriser l'intermodalité. Le second concerne l'agrandissement du port et son adaptation à l'évolution des flottes de navires : des bateaux toujours plus grands, des capacités de chargement à augmenter.

À PROPOS... DU TOURISME

S'il ne relève pas intégralement des compétences communautaires, le tourisme reste incontestablement une des premières activités économiques locales. Outre son engagement en faveur de l'œnotourisme, l'Agglo entend valoriser l'extension de son territoire et ses nouveaux atouts, comme le Canal du Midi. En intégrant par exemple la Maison Bonnal, qui héberge l'Office de Tourisme du Somail (650 000 € pour sa rénovation) ou en accompagnant la société de navigation fluviale Nicols dans sa démarche de relogement (550 000 €). Ou encore à Feuilla, avec la Maison de la Randonnée, devenue équipement communautaire et qui sera transformée en gîte d'étape (490 000 €).

Un beau label

Le territoire vient d'être labellisé « Vignobles et Découvertes », un label permettant de valoriser l'hébergement, la restauration et les propositions de séjours-journées. Le Grand Narbonne est ainsi la première destination labellisée en Languedoc.

En outre, nous sommes également labellisés « Destination européenne d'excellence ».

Grâce à ses ports de plaisance et à son bord de mer, ce projet permet au Grand Narbonne de capter les touristes du littoral et de les guider vers l'intérieur des terres et ses activités de pleine nature. À ce titre, l'Agglo intervient via un accompagnement à l'équipement numérique du territoire : promotion, interprétation du patrimoine et des paysages, création d'un circuit culturel européen.



SENA-SUD DEVIENT ALENIS

Créée en 1987 pour accompagner le développement économique de Narbonne, Sena-Sud, société d'aménagement est alors exclusivement tournée vers les entreprises.

En octobre 2012, Sena Sud devient Alenis avec un périmètre d'activités élargi, qui comprend désormais l'aménagement de zones d'activités artisanales, commerciales ou industrielles ainsi que de zones d'habitat, la construction et la revalorisation de bâtiments publics, de bureaux et de logements, et enfin la réhabilitation de centres anciens.



UNE « MAISON » UNIQUE EN FRANCE

La réalisation d'une Maison de la création d'entreprises, de la professionnalisation et de l'économie sociale et solidaire (dénomination provisoire) est l'une des actions structurantes du Projet Urbain Intégré de Béziers-Narbonne. Implantée au cœur du quartier prioritaire Saint-Jean Saint-Pierre à Narbonne, cette structure de près de 8000 m², aura pour vocation d'héberger en un même lieu les acteurs et dispositifs qui participent au développement de l'économie, à la formation et à l'insertion professionnelle. Dès 2014, cet outil ne rassemblera

pas moins de 11 structures, principalement dans le secteur de l'économie sociale et solidaire. Qu'y trouvera-t-on ? La centrale de mobilité Vitéo, la pépinière couveuse d'entreprises Nucleum, Ideal, le PLIE, la Table de Cana, la Ruche associative (...) mais aussi la Maison du Travail Saisonnier.

Un projet estimé à plus de 8 M€ co-financé par l'Union européenne, la Région et le Département, Le Grand Narbonne, qui contribuera à insuffler une nouvelle dynamique à l'économie de l'agglomération, au bénéfice du plus grand nombre.

À VENIR

HARMONISER LE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES ET L'OFFRE DE LOGEMENT

OBJECTIF #2

Bien vivre, c'est d'abord être bien logé, dans un environnement de qualité, pratique et attractif pour tous. Ainsi, l'habitat et le logement, qui contribuent au développement d'un territoire équilibré et accueillant, sont-ils une autre des priorités du Grand Narbonne. Un objectif d'aujourd'hui, une vraie question d'avenir.



Jean Fabre



José Perera

LE LOGEMENT SOCIAL

Répondre au besoin crucial de logements locatifs sociaux de la population actuelle et future, un objectif majeur pour les élus du Grand Narbonne qui se sont engagés à lancer 1 000 nouveaux logements sur le territoire. Pour ce faire, le budget Habitat a quadruplé depuis 2008 pour se stabiliser à 1,5 M€ en moyenne par an (soit environ 300 nouveaux logements par an). Pour soutenir et développer la production de logements locatifs sociaux, Le Grand Narbonne mobilise des aides financières à destination de multiples bailleurs sociaux. Ces aides répondent aux objectifs de l'agglomération : à savoir favoriser un logement locatif social à destination des personnes à revenus modestes et équilibrer ces logements sur l'ensemble du territoire. Mais ce n'est pas tout, Le Grand Narbonne accorde également des garanties d'emprunt aux bailleurs sociaux. Une aide indispensable leur permettant d'obtenir les fonds nécessaires à la construction de nouveaux logements. En 2012, la collectivité a garanti quelque 37,3 M€ d'emprunt favorisant 549 logements neufs et 467 logements réhabilités.



En 2012, la collectivité a garanti quelque 37,3 M€ d'emprunt favorisant 549 logements neufs et 467 logements réhabilités.

CHIFFRES CLÉS

872
logements locatifs sociaux financés sur les 1 000 annoncés en 2008.

5,16 M€
l'investissement du Grand Narbonne pour la production de logements sociaux depuis 2008.

NARBONNE : L'ANCIEN FAIT PEAU NEUVE



L'opération de rénovation de l'habitat dans le quartier de Bourg.

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain du Quartier Bourg à Narbonne s'est achevée fin février 2012. Grâce aux aides de l'ANAH et du Grand Narbonne, 202 logements (134 logements locatifs et 68 logements occupés par leur propriétaire) ont été réhabilités soit 10 % du parc de logement du périmètre. Les aides du Grand Narbonne ont contribué à la rénovation des parties communes de 24 copropriétés et au ravalement complet de 35 façades d'immeubles.

À VENIR

JEUNES ET BIEN LOGÉS

À Narbonne, sur le site de l'ancienne pépinière de la Mayrale, Le Grand Narbonne vient de lancer la création d'une Résidence Habitat Jeunes de 50 logements. Destinée en priorité aux 18/25 ans, elle est une des réponses à leur problématique d'accès au logement : déficit de l'offre et parcours souvent périlleux. Ce projet est le fruit d'un partenariat réussi avec le bailleur social Habitat Audois et l'association PEP11, largement impliquée dans l'accompagnement social des jeunes. Les travaux sont en cours et la livraison annoncée pour l'automne 2013.



LE PIG DU GRAND NARBONNE



Rien d'inconvenant derrière ce sigle ! Le PIG, pour Programme d'Intérêt Général, est une opération triennale visant à améliorer des logements. En Grand Narbonne, il court jusqu'en 2014 et concerne notamment la rénovation de quelque 800 loge-

ments. Avec Aude Habitat, interlocuteur unique pour le montage de chaque dossier, l'ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat) et Le Grand Narbonne engagent 1,6 M€ au service d'objectifs ambitieux :

- un habitat digne pour lutter contre l'insalubrité ;
- un habitat durable, qui fait la part belle aux économies d'énergie ;
- un habitat accessible, adapté à l'âge ou à l'handicap de ses occupants ;
- un habitat sûr face aux risques d'inondation ;
- un habitat valorisé grâce à l'action « façades » pour les immeubles en centres anciens.

LE FONCIER À LA CLÉ

Pour diversifier l'offre de logements neufs, encore faut-il disposer de l'espace foncier nécessaire à leur construction. Un enjeu de taille dans un marché à la demande croissante malgré la crise, due à l'évolution démographique soutenue du territoire.

Aussi, Le Grand Narbonne s'appuie-t-il, depuis la signature d'une convention cadre en décembre 2011, sur les compétences de l'Établissement Public Foncier Languedoc Roussillon (EPF-LR) pour développer sa stratégie foncière. Ainsi, revient à l'EPF LR le portage du foncier pour la création de logements – de 1 000 à 1 700 environ – dont 25 % locatifs sociaux : 50 ha à acquérir à court, moyen et long terme pour un budget estimé entre 9,5 et 13,5 M€. Un partenariat qui fait suite au diagnostic préalable réalisé en juin 2011, en vue d'identifier les sites disponibles à la réalisation de futurs logements sociaux et, depuis novembre 2011, à la mise en place de la délégation de l'exercice du Droit de Préemption Urbain au Grand Narbonne pour 15 des 38 communes du territoire.

PRÉSERVER ET VALORISER LES ESPACES NATURELS SUR LE TERRITOIRE



Gérard Kerfyser



Gérard Cribaillet

OBJECTIF #3

L'environnement naturel du Grand Narbonne est une de ses premières richesses, vecteur d'attractivité comme de qualité de vie. Préserver cette ressource et valoriser ce patrimoine sont un devoir. L'agriculture et la viticulture sont également au cœur même de notre identité et un levier incontestable pour l'économie du territoire.

AGRICULTURE ET VITICULTURE

Après concertation avec les acteurs du territoire concernés par l'agriculture, et pour une mise en œuvre globale des actions en faveur de l'espace rural, l'Agence Territoriale de l'Agriculture a été créée. Elle regroupe l'ensemble des institutionnels et des professionnels de l'Agriculture sur le territoire du Grand



Narbonne. Un triple objectif : faire émerger des projets majeurs pour le territoire ; identifier le porteur de projet dans un souci constant de cohérence et de complémentarité ; enfin, mutualiser les moyens techniques et financiers afin d'optimiser les démarches. Ce nouveau processus d'élaboration de l'action publique et privée est un tournant majeur dans la prise en compte de l'agriculture dans le projet de territoire.

LE BON GOÛT DU VRAI

Comment valoriser les atouts du patrimoine agricole et viticole et promouvoir le consommateur local ? Par des actions ciblées vers les populations du territoire, dont les enfants, et les touristes. Le concept Récré fruitées, initié en lien avec l'Éducation Nationale dans le cadre du Programme National Nutrition Santé (PNNS) : 19 communes adhérentes distribuent gratuitement aux enfants des fruits produits localement durant les récréations.

BIENVENUE AU VILLAGE

Au-delà de l'aspect sécuritaire, l'opération « Cœur et Traversées de villages » vise à l'amélioration du cadre de vie. 29 communes ont bénéficié de ce dispositif avec 1,6 M€ affectés aux Traversées de village et 1 M€ pour les Cœurs de village. Pari réussi et belles retombées, notamment touristiques.

CHIFFRES CLÉS

285 000 €

d'aides attribuées à 90 exploitations, par les experts du Grand Narbonne dans la mise en place de systèmes d'irrigation raisonnée, plus économes en eau, soit l'équivalent de 400 ha.



Micro trottoirs



Sans la subvention du Grand Narbonne via l'Union d'ASA, je ne l'aurais pas fait. Les avantages du goutte à goutte ? Un arrosage plus ciblé que par aspersion, une meilleure gestion de l'eau, avec économie de 25 % environ.

Mathieu Pages, viticulteur, Ouveillan.



Gérard Kerfysier



Aimé Laffon



Bernard Géa

STRUCTURER L'OFFRE DE TRANSPORTS

OBJECTIF #4

Un territoire plus accessible et mieux connecté pour tous ? Le Grand Narbonne s'engage et investit : réseau repensé, déplacements optimisés, modes doux et alternatifs privilégiés, ville centre - Narbonne - déconcentrée, nouvelles formes de mobilité... Une stratégie communautaire offensive pour mieux se déplacer.

1 EURO, DES HEUREUX

Le Grand Narbonne a très tôt compris que proposer des tarifs adaptés à chaque classe de voyageur, selon son âge ou sa situation, est une incitation forte à l'utilisation des transports en commun. Et le gage d'une offre socialement solidaire pour une mobilité plus égalitaire. Ainsi, malgré deux élargissements successifs, de 18 à 37 communes, l'Agglo conserve sa politique de trajet à tarif unique : 1 € le trajet. Résultat ? Une progression de 25 % en 2 ans, avec 3 380 000 voyages en 2011. Et de nombreux publics encouragés par des formules à la carte : abonnement plus de 26 ans (+37 % depuis 2009), moins de 26 ans (3 400 usagers en 2011), cartes Ortana gratuites pour les personnes âgées*, Serena ou Astiva à tarif réduit pour celles en difficulté. Sans oublier le Citibus des plages à 1 € pour emmener estivants et habitants sur le littoral.

* Sous conditions de ressources



À VENIR

PDU, LE BON PLAN

Le Plan de Déplacements Urbains est un document cadre sur les questions de mobilité à l'échelle du Grand Narbonne, de la question du piéton à celle du fret, en passant par les transports en commun, les pistes cyclables ou la circulation automobile... Ce document fixera le cap pour un territoire « mobile » et détaillera les actions à mettre en œuvre dans les 6 ans à venir...

L'INFO EN GRAND

Inciter à l'utilisation des transports publics passe par une information de qualité en amont comme pendant le trajet. Le Grand Narbonne a donc multiplié les points d'accès à l'information Citibus... pour toujours plus de proximité avec les usagers :

- Luciol, système d'aide à l'exploitation et d'information des voyageurs (SAEIV) équipe 65 bus et cars en 2009 : l'information embarquée accompagne le voyageur et offre plus d'accessibilité ;
- 2010 voit le lancement du site internet Citibus, pour une information fiable en temps réel depuis chez soi : visites en hausse de +57 % en 1 an.
- en 2011, 7 abribus du centre-ville de Narbonne sont équipés de bornes dynamiques affichant le temps d'attente avant le prochain bus.





2008 : inauguration du nouveau dépôt de bus à Narbonne.

L'ÉCOLE EN BUS

Depuis 2011 et l'intégration de nouvelles dessertes, le transport des scolaires fait l'objet d'une attention toute spéciale des services du Grand Narbonne. Avec un objectif prioritaire : redorer l'image de ce mode de déplacement auprès des collégiens et lycéens du territoire. Et des conditions particulièrement avantageuses pour eux. Gratuité totale pour les plus petits des écoles maternelles et élémentaires et trois tarifs préférentiels pour les plus grands : 21 € par an pour le collège de Saint-Nazaire-d'Aude et 41 € pour les liaisons vers celui de Sigean et Port-la-Nouvelle. Plus proche de ce jeune public, plus visible, plus communicante aussi, la stratégie développée par Le Grand Narbonne auprès des scolaires témoigne de son action en faveur d'une mobilité adaptée à chaque typologie de voyageur. Au plus près des vrais besoins du quotidien.

ROULER PLUS VERT

Les voies de circulation douce ? Déjà 70 km sécurisés disponibles sur le territoire : l'équivalent de la distance Narbonne - Carcassonne. Progressif dans son plan de développement, ce maillage, mis en place et financé par Le Grand Narbonne, du littoral à l'intérieur des

terres, favorise la découverte et participe à l'aménagement de l'espace d'un point de vue touristique. Depuis 2008, le budget pour l'ensemble des cinq liaisons réalisées s'élève à 850 000 €.

Derniers kilomètres déroulés en 2012 : Marcorignan-Moussan (115 000 € pour 1,2 km) et le tour de l'étang de Gruissan (148 000 € pour 1 km).



ZAPPEZ LES BOUCHONS

ZAP Narbonne est une initiative conjointe du Grand Narbonne et des Autoroutes du Sud de la France (ASF) pour « zapper » les embouteillages entre les sorties Narbonne Est et Narbonne Sud de l'autoroute A9, moins encombrées que les accès routiers aux heures de pointe. Un délestage appréciable. En prime, Le Grand Narbonne offre chaque mois les 44 premiers trajets entre les deux sorties, soit l'équivalent d'un aller-retour offert par jour. Une participation communautaire de 150 000 € en 2011, qui a contribué à l'augmentation des « zappeurs » de + 40 % en deux ans (3 149 abonnés en 2011 et 483 604 voyages).



C'est sans hésiter que je me suis abonné au service ZAP. J'habite Bizanet, au sud-ouest de Narbonne et travaille au nord-est de la ville. Avec ZAP, je gagne du temps, je n'engorge pas le centre de Narbonne et je contribue à ma façon à l'amélioration de notre environnement.

José Dalmaso, cadre dans la grande distribution.

À VENIR

GRAND NARBONNE À GRANDE VITESSE

Une gare TGV à Narbonne ? Toutes les collectivités de l'Aude disent « Oui » et font corps derrière Le Grand Narbonne pour défendre sa candidature... et avec elle l'avenir de toute une région (1 M€ co-financés jusqu'en 2015). Pierre Richard en personne se prête au jeu et pose pour une campagne de publicité commune.



CHIFFRES CLÉS

1 €
c'est le prix du trajet en bus sur l'ensemble du territoire du Grand Narbonne.

688
petits écoliers du territoire (maternelles ou primaires) sont transportés gratuitement.

9 M €
c'est le budget transports du Grand Narbonne en 2012.



Youssef Bounoua

OBJECTIF #5

RENFORCER LA POLITIQUE DE SOLIDARITÉ

Vaste champ que celui de la solidarité, mot fourre-tout pour lequel chacun adopte sa définition. Le Grand Narbonne n'oublie ni les publics auxquels sont dédiés son engagement et ses actions, en faveur d'une vraie mixité sociale, ni les jeunes et les publics en situation de précarité, souvent éloignés de l'emploi.

COHÉSION SOCIALE

Pour favoriser l'insertion des quartiers considérés comme prioritaires, Le Grand Narbonne met en place une politique de cohésion sociale à travers le Contrat Urbain de Cohésion Sociale signé en 2007. Il soutient les actions des associations qui oeuvrent pour l'insertion et l'emploi, la prévention, la réussite éducative ou encore le développement social. Des actions pour réduire les inégalités. Par ailleurs, dans le cadre du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, une stratégie intercommunale a été signée en septembre 2012 pour trois ans.

PLACE AUX JEUNES



Lancés dès 2005 à Narbonne et Coursan avec 32 participants de 16 à 18 ans, les Chantiers Jeunes – chantiers d'intérêt collectif pour l'amélioration du cadre de vie – se sont multipliés sur tout le territoire depuis 2008 : 45 au total accueillis sur 19 communes. Les chiffres sont éloquentes : 724 jeunes embauchés, dont 44 % issus des quartiers prioritaires pour un budget global de 357 000 € seulement en équipements, salaires jeunes et médiateurs, communication, transports et activités, soit moins de 500 € par jeune. Un succès qui œuvre en faveur de la mixité sociale mais aussi en prévention de la délinquance. Un excellent moyen de se frotter au monde du travail à raison de 4 heures par jour.

DES CLAUSES POUR LA BONNE CAUSE

Connaissez-vous les clauses d'insertion sociale ? Encore méconnues, elles représentent un formidable levier pour lutter contre le chômage des publics en difficulté. Comment ? En subordonnant les conditions d'exécution de certains marchés publics à leur emploi dans un volume d'heures donné. En 2011, Le Grand Narbonne est allé encore plus loin que ce à quoi le contraint la loi en appliquant l'inclusion de ces clauses à ses propres marchés et en recrutant une facilitatrice dédiée. Mission : mettre en œuvre et développer les clauses sociales dans les marchés publics. Résultats sur 4 ans : 31 opérations pour 49 178 heures générées et 86 bénéficiaires.

DURABLE MOBILITÉ

Faciliter la mobilité, notamment des publics dits "empêchés", telle est la vocation d'une centrale de mobilité. Jamais en retard d'un train, Le Grand Narbonne a postulé avec succès, à un appel à projets des ministères des Transports et de la Ville pour la création de ce qui deviendra VITEO en 2012 : une centrale de mobilité d'un genre nouveau, organisée autour d'un parc de véhicules 100 % électriques 2 ou 4 roues.



2012 : inauguration de la centrale de mobilité VITEO.



J'ai pu accepter un contrat de travail dans la restauration, sur des horaires décalés grâce à l'aide du Grand Narbonne et l'obtention d'un véhicule électrique, donc sans frais d'essence et ne nécessitant pas de permis.

Nathan, serveur dans la restauration.

3 QUESTIONS SUR... DISCOBUS

Discobus ? Un bus pour faire la fête...

Et en toute sécurité. Depuis l'été 2008, dans le cadre de l'opération « Gâche pas ta vie », Le Grand Narbonne met en place, les vendredis et samedis soir, tout l'été, des navettes gratuites entre chaque commune de l'agglomération et les discothèques du littoral.

DISCOBUS
La navette du Grand Narbonne vous amène
GRATUITEMENT en discothèque
Juillet et Août 2012 - Tous les vendredis et samedis

Viens,
on prend le
DISCOBUS...
C'est gratuit...

Génial!!!
On ne gâche
ni notre vie ni
notre soirée

Discobus vous amène
également le
mardi 14 août 2012
sur les discothèques du littoral

Et ça marche ?

Au départ, le dispositif tournait avec 3 navettes puis 4 dès 2010 pour rallier 18 communes. En 2011, 6 navettes ont été déployées par Le Grand Narbonne et couvraient 29 communes. Enfin, l'été 2012 a nécessité 8 navettes pour desservir 37 communes. Un dispositif pour battre des records de fréquentation.

Quel coût pour Le Grand Narbonne ?

Aucun au regard des vies épargnées : 326 000 € depuis 2009. Un budget qui autorise le fonctionnement des lignes, la mise à disposition d'un encadrement par les agents de médiation et les frais de communication autour de l'opération.

MAÎTRISER LES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE ET DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES



Marie Bat

OBJECTIF #6

Face à l'enjeu mondial de lutte contre le changement climatique, il est de notre responsabilité d'agir « local ». C'est pour le moins la conviction des élus du Grand Narbonne, tous engagés à relever ce défi environnemental. Qui est aussi un défi économique, vecteur de développement pour l'ensemble du territoire.

BON VENT !

Pourquoi se priver d'une énergie naturelle et propre quand elle est disponible à foison partout sur le territoire ? En 2011, le vent était la 1^{re} source d'énergie renouvelable du Grand Narbonne avec 415 gigawatts produits par deux parcs éoliens : Néviaan (21 éoliennes) et Port-la-Nouvelle-Sigean (15). Suite au transfert de cette compétence à la Communauté d'agglomération, des études sont aujourd'hui en cours pour la création de nouvelles Zones de développement éolien (ZDE) à haute qualité environnementale, dans le respect de critères légaux définis par la loi Grenelle 2 : biodiversité, patrimoine archéologique et sécurité publique.



À VENIR

ENJEU GLOBAL, PLAN LOCAL

Si les enjeux de développement durable sont souvent présentés comme des contraintes, on peut choisir d'en faire des opportunités. C'est tout le sens du Plan Climat Énergie Territorial dans lequel Le Grand Narbonne est engagé. Et dont il tire aujourd'hui parti, au-delà de l'obligation réglementaire de la loi Grenelle 2, pour :

- réduire sa facture énergétique et lutter contre le changement climatique ;
- accompagner le développement économique local via la filière de l'éco-construction ou la commercialisation des produits agricoles en circuits courts ;
- s'affirmer comme une collectivité exemplaire, plus économe pour l'ensemble de son patrimoine et de ses services.

Une démarche transversale, conduite de concert avec le Parc Naturel Régional de la Narbonnaise en Méditerranée (PNR), le Conseil de Développement Unique et un comité partenarial.



Richard Sevcik

PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU

OBJECTIF #7

La gestion de l'eau potable et de son assainissement est l'une des missions essentielles du Grand Narbonne. C'est d'ailleurs son premier poste d'investissement. Afin d'assurer un service performant et respectueux de l'environnement, la communauté d'agglomération a mis en place le programme O'rigine ; marque sous laquelle la collectivité affiche ses ambitions.

CHIFFRES CLÉS

14 millions

de m³ d'eau sont prélevés chaque année sur le territoire du Grand Narbonne.

16 M€

c'est le budget eau potable du Grand Narbonne en 2012.

22

zones de captage d'eau potable existent sur le territoire du Grand Narbonne.

À BOIRE SANS MODÉRATION

Le Grand Narbonne alimente les communes de son territoire en puisant la ressource en eau sur plusieurs sites. Son objectif principal est de préserver la ressource tout en distribuant une eau de bonne qualité, répondant aux normes réglementaires. Pour garantir cette qualité sur toutes les communes, celles gérées en régie comme celles en délégation de service public, Le Grand Narbonne intervient à différents niveaux. En amont, les infrastructures sont régulièrement rénovées ou renouvelées. La communauté d'agglomération a également bâti plusieurs nouveaux équipements, tels que le forage du Ratier à Narbonne en 2011 et les surpresseurs d'eau potable à Narbonne-Plage et à Sallèles-d'Aude, en 2012. En aval et sur le réseau, la qualité de l'eau potable fait l'objet de nombreux contrôles de qualité dont les résultats sont publics. Enfin, les techniciens traquent en permanence la moindre fuite sur le réseau. Grâce à cette forte volonté politique, Le Grand Narbonne assure chaque année 100 % de résultats d'analyse positifs aux normes de potabilité.



LES SYSTÈMES D'ÉPURATION SE PERFECTIONNENT

CHIFFRES CLÉS

25

stations d'épuration sur le territoire.

26 M€

c'est le budget assainissement du Grand Narbonne en 2012.

Le Grand Narbonne s'est fixé pour objectif de doter l'ensemble des communes de son territoire de stations d'épuration performantes et adaptées aux évolutions démographiques, répondant ainsi aux normes environnementales. La communauté d'agglomération met tout en œuvre pour rejeter dans les milieux naturels une eau aussi propre que possible.

- Travaux sur les infrastructures déjà existantes : extension et remise aux normes de la station d'épuration de Salles/Fleury (en cours).
- Construction de stations d'épuration plus performantes et adaptées aux volumes d'effluents produits : Gruissan, Bizanet, Ouveillan.
- En projet les stations d'épuration de : Marcorignan/Néviau, Raïssac/Villedaigne, Cuxac-d'Aude et Pouzols/Sainte-Valière.

Inauguration de la station d'épuration de Bizanet, mise en service en mai 2011



LE SPANC AU SERVICE DES PARTICULIERS

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif, le SPANC, mis en place par Le Grand Narbonne, accompagne et contrôle les particuliers dont le domicile n'est pas raccordé au réseau collectif, pour le bien de tous. 1 595 installations sont concernées.



À VENIR

VERS UNE UNIFORMISATION DU PRIX DE L'EAU

Le Grand Narbonne met tout en œuvre pour améliorer la proximité du service public et accroître sa réactivité et son efficacité. Dans une logique d'intercommunalité et de mutualisation, la collectivité travaille sur une politique de prix tendant vers une harmonisation progressive des tarifs sur son territoire. Elle vise, pour les 18 premières communes du territoire en régie, un prix cible à échéance 2014 et à échéance 2018 pour Le Grand Narbonne.



DE MOINS EN MOINS DE PLOMB

Le remplacement des branchements en plomb sur le réseau d'alimentation se poursuit, comme l'exige la réglementation. En 2011, 382 branchements plomb ont été éliminés. Depuis 2005, sur les 5 000 branchements plomb recensés en Grand Narbonne, 3 600 ont été remplacés. Ces travaux, subventionnés par l'Agence de l'Eau à hauteur de 30 %, ont nécessité un investissement total de 4,5 M d'€ HT.

AMÉLIORER LA GESTION DES DÉCHETS

OBJECTIF #8

Parce que Le Grand Narbonne développe une approche environnementale durable, l'une de ses missions est d'assurer la collecte et le traitement des déchets. Avec un territoire élargi, la collectivité s'impose une gestion rigoureuse pour maîtriser les coûts de gestion des déchets.



Marie Bat

FAVORISER LE RECYCLAGE ET DIMINUER LES DÉCHETS À LA SOURCE



Le Grand Narbonne met tout en œuvre pour optimiser la gestion des déchets sur son territoire. Si un bon déchet est un déchet recyclable, le meilleur déchet reste celui que l'on ne produit pas.

- La conteneurisation des déchets ménagers à Narbonne est entièrement opérationnelle depuis 2010.
- Pour diminuer les déchets à la source et favoriser leur recyclage, Le Grand Narbonne offre une large palette de services à ses administrés : dotation en composteurs individuels, 19 déchetteries et 2 plateformes

de broyage des déchets verts, réorientation du site d'enfouissement de Lambert, filière de collecte des déchets ménagers spéciaux, collecte des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques.

- Par une politique de communication ciblée, Le Grand Narbonne suscite une prise de conscience auprès des habitants du territoire : actions dans les écoles, création d'un Guide du tri pour les particuliers et les professionnels.

CHIFFRES CLÉS

16,9 M€

c'est le budget de fonctionnement en 2012 pour l'environnement.

MISE EN PLACE DE CONTENEURS ENTERRÉS

Pour moderniser l'ensemble des dispositifs de collecte du territoire, améliorer la salubrité dans les rues et inciter au tri sélectif, Le Grand Narbonne a débuté l'implantation sur plusieurs communes de son territoire de conteneurs enterrés. Des aménagements qui permettent également une meilleure intégration paysagère en évitant la présence de conteneurs aériens.





Bérangère
Battistella



Didier Codorniou

FAVORISER L'ACCÈS À LA CULTURE ET AUX LOISIRS

OBJECTIF #9

En Grand Narbonne, culture et loisirs pour tous ne sont pas qu'une vaine promesse. Il n'est qu'à plonger dans l'agenda trimestriel édité par l'Agglo pour s'en convaincre : les rendez-vous culturels abondent et les équipements qui les accueillent jouent l'ouverture et la proximité tous azimuts. Une décentralisation bienvenue, au service du lien social et de l'identité communautaire.

EXCELLENCE ET PROXIMITÉ

La volonté du Grand Narbonne est claire : imposer la culture comme élément fédérateur majeur de l'identité locale et proposer un programme d'animations et d'événements attractifs tout au long de l'année pour tous et partout sur le territoire. 120 événements par an s'organisent au sein de tous les équipements communautaires présents sur le territoire. Et en premier lieu, le Théâtre/Scène Nationale du Grand Narbonne où 49 spectacles et 146 représentations y ont été présentés en 2011. D'autres événements comme La Fête du Conte, Libertad ou le Salon Littérature Jeunesse se succèdent dans les équipements culturels mais également dans certaines communes. Sans oublier La TEMPORA, programme unique, têtes d'affiches prestigieuses, toute l'année sur tout le territoire et 100 % gratuit.



À VENIR

LA LECTURE A SON RÉSEAU

Le Réseau de Lecture Publique du Grand Narbonne est en cours de développement avec les bibliothèques et médiathèques du territoire. Il a pour vocation de les mettre en synergie et de partager un catalogue commun des ouvrages référencés. Au-delà, l'ambition des élus du Grand Narbonne est bien de créer une véritable bibliothèque territoriale moderne, oubliée des distances mais hyper connectée, afin de faciliter l'accès de tous à l'ensemble des ressources documentaires et des pratiques culturelles.

CHIFFRES CLÉS

4 M €

c'est le montant global des travaux sur 3 ans pour la rénovation de l'Espace de Liberté.

LOISIRS GRAND FORMAT



Pour favoriser la dimension sportive de l'équipement et son bassin olympique, Le Grand Narbonne et l'Espace de Liberté engagent un partenariat pour trois ans avec l'entraîneur de natation de renommée internationale, Philippe Lucas. Ce dernier dirigera "l'école de Sport Natation Philippe Lucas", qui proposera un prolongement à l'École de natation déjà en place avec plus de 500 jeunes par an. Et pourquoi pas révéler

de futurs champions. Pour mémoire, inauguré en 1989, l'Espace de Liberté est l'incontournable rendez-vous de loisirs du territoire (3^e site le plus fréquenté de l'Aude). Après le renouvellement et la diversification de l'offre, le relooking de la patinoire, de grands travaux de rénovation ont commencé en 2012 pour moderniser l'Espace de Liberté et en accroître l'attractivité.

LES ARTS EFFERVESCENTS

En voilà une autre qui inaugure sa métamorphose. L'École d'Arts Plastiques du Grand Narbonne. Fière de ses enseignements académiques classiques – dessin en tête – elle s'ouvre à de nouvelles pratiques plus contemporaines. Également à de nouveaux publics. Jeunes en particulier avec, depuis la rentrée 2012, un cours destiné aux étudiants de terminale, BTS et CAP en arts plastiques et métiers d'art. À terme, l'École souhaite mettre en place un véritable cursus pédagogique afin d'aider les jeunes à la préparation des concours d'entrée aux écoles d'art.

« En 2012, Amphoralis fête ses 20 ans. Un nouveau souffle pour cet espace d'animation culturelle et patrimoniale. »



LA CULTURE EN SA DEMEURE

Espace culturel central du territoire ouvert à tous, La Médiathèque du Grand Narbonne est un lieu de rencontre, de partage des savoirs et de préservation du patrimoine écrit. Son ambition : nourrir le lien social... et la soif de culture du plus grand nombre. Pari réussi ! Le nombre d'abonnés (+26 %), de prêts (+27 %) et la fréquentation (+10 %) sont à la hausse. Chaque jour, quelque 1 000 visiteurs poussent ses portes, attirés par l'un des 240 000 documents tous supports disponibles à la consultation.

CONSERVATOIRE PEU CONSERVATEUR



Le Conservatoire du Grand Narbonne fait sa révolution en douceur. Si la musique y est d'abord une histoire de cœur et de tradition depuis 1937, les enseignements, dont le théâtre, jouent avec leur temps entre apprentissages individuels et pratiques collectives. En témoignent les effectifs : 1 050 élèves en 2012 contre 556 en 2008 (+47 %), désormais encadrés par 52 enseignants contre 36 en 2008. Objectif 2013 : le classement à rayonnement départemental (CRD).

À noter : La Muse, l'école de musique de Ginestas a rejoint le Conservatoire suite à l'intégration de la communauté de communes du Sud Minervois.

0 ans et devient équipement futur musée de la romanité, un de formation, de recherche et niale >>



Magali Vergnes



Gilbert Pla

DÉVELOPPER LA CONCERTATION

OBJECTIF #10

Une ambition affirmée : développer les outils de coopération intercommunale pour mieux mutualiser talents et compétences.

CONSTRUIRE ENSEMBLE

C'est à quelques mots près la devise du Conseil de Développement Unique souhaité par Le Grand Narbonne – un des 10 objectifs du Projet d'agglomération – officiellement installé depuis juin 2011. Instance de démocratie participative et unique, il est un espace de débats et de réflexions avec la société civile. Le Conseil de Développement Unique œuvre à renforcer la cohérence des actions locales par l'engagement de ses forces vives principales : entrepreneurs, associations, habitants, collectivités et établissements publics. Et à éclairer les élus dans leurs choix.



ACCROÎTRE LA QUALITÉ DU SERVICE AU PUBLIC

Toujours plus de proximité mais aussi de qualité de service pour les usagers, tel est le credo du Grand Narbonne.

SERVICE ET PROXIMITÉ

Mieux accompagner les familles en deuil en améliorant les prestations du service public est un des objectifs du Grand Narbonne. Raison pour laquelle 1 M€ a été investi dans la réalisation d'un funérarium. D'une surface de près de 600 m², il propose un espace technique, l'accès à quatre chambres funéraires avec salon individuel et une partie commune dotée de services.



SAINTE-VALIÈRE

La salle Galy au service des habitants



Cet ancien café de La Poste a connu de grands moments comme la célébration par tout le village de la libération en août 1945. Tour à tour café, épicerie, salle des fêtes et de commémoration, la « maison Galy » aujourd'hui propriété de la municipalité, a été reconstruite pour compléter l'offre de salles municipales. Au rez-de-chaussée, une bibliothèque claire et spacieuse accueille les amateurs de lecture et les scolaires peuvent venir s'y documenter ; chacun peut y choisir son ouvrage mais aussi le commander puisque la bibliothèque est servie par le bibliobus et en relation avec la

bibliothèque départementale. Elle est reliée à l'étage par un monte-personne donnant l'accessibilité à toutes les salles de la mairie et en particulier la « salle Galy ». À l'extérieur, un superbe escalier se lance à l'assaut de la façade pour la desservir. Cette salle permet également la célébration de mariages ou les réunions d'associations. Sans oublier les expositions de plus en plus nombreuses.

Dans cette réhabilitation, la commune s'est attachée à préserver le cachet des façades des immeubles cossus du XIX^e siècle dans les savoir-faire mais aussi les détails tels que les « dentelles » en haut des fenêtres qui ont été refaites à l'identique. Un bel ensemble au cœur du village qui est préservé.





HAIR



PORT-LA-NOUVELLE

Faciliter l'éveil et le confort des enfants

La toute nouvelle école maternelle Alphonse Daudet, née du regroupement avec l'école maternelle La Cauquenne, a tenu ses promesses.

Issue d'une concertation humaine et rigoureuse entre l'Éducation Nationale, l'équipe municipale et les enseignants, ce nouvel établissement scolaire d'une superficie de 1 554 m² accueille désormais environ 190 enfants, âgés de 3 à 6 ans, 7 enseignants dont Christine Polvorelli, la directrice et 8 ATSEM (personnel communal assistant les enseignants).

Henri Martin, maire de Port-la-Nouvelle a tenu à présenter cette nouvelle école aux familles avant l'ouverture de l'établissement. Toutes ont été séduites par les possibilités de la structure et par la modernité des nouveaux locaux. Et chacun a pu constater que toutes les conditions nécessaires au bon accueil des enfants, à leur épanouissement physique et intellectuel étaient réunies au sein de ce nouvel établissement.



SAINT-MARCEL-SUR-AUDE

NOTRE EAU EST PRÉCIEUSE

Afin de préserver la qualité de l'eau, de nombreuses actions sont mises en œuvre. Le 1^{er} trimestre 2013 sera ainsi consacré à une série de travaux avenue de Saint-Pons. Il s'agit de procéder à la réfection du réseau d'eaux usées, de celui d'eau potable et de supprimer les anciens branchements en

plomb, conformément à la législation. Ces actions, interrompues pour la période des fêtes, ont repris et se poursuivront jusqu'en avril. La portion de route s'étendant jusqu'à l'avenue des Treilles, près de la galerie commerciale, est également concernée. Bien que nécessaire et très attendu, l'ensemble de ces réalisations générera pendant quelques ralentissements et occasionnera pour un temps, la gêne des automobilistes nombreux à traverser le village.

NÉVIAN

HOMMAGE AUX VICTIMES DES INONDATIONS DE 1999

Treize ans après, le souvenir des cruelles inondations de 1999 est encore vif dans l'esprit de tous les Néviais. Afin de le perpétuer et de rendre hommage aux quatre victimes de cette terrible nuit du 12 au 13 novembre 1999, une cérémonie a lieu chaque année à la date anniversaire. Elle réunit les élus et la population des villages de Névia et Villedaigne pour un dépôt de gerbe devant la stèle érigée au hameau de Laparre. Un moment de recueillement et d'émotion.



FLEURY D'AUDE

QUAND PRÉVENTION RIME AVEC PROTECTION

La cave la Vendemiaire de Fleury et Salles d'Aude, en partenariat étroit avec la MSA (Mutualité Sociale Agricole), va mettre en place un plan de prévention des risques. Après un audit réalisé, il a été possible de tracer plusieurs pistes de travail avec notamment la mise en sécurité de l'éclairage, l'achat d'un transpalette électrique évitant les mauvaises postures, la pose d'un sol anti-dérapant... Ce plan vise à renforcer la prévention des accidents du travail en diminuant les risques et à faciliter le travail, tout en augmentant la productivité.

GRUISSAN

L'« E-ADMINISTRATION » S'ÉTOFFE

Appelées à accompagner le mouvement de modernisation de l'État, les collectivités territoriales se sont engagées dans des initiatives de développement de « l'e-administration ». Et Gruissan ne déroge pas à cette évolution. Deux nouveaux modes de paiement sont ainsi à la disposition des usagers de services de la Vie Sociale : le foyer restaurant « loSoleilhas », le restaurant scolaire, la crèche, la garderie périscolaire, le centre de loisirs et l'étude surveillée à l'école élémentaire.

Le paiement en ligne en bref

Accessible via le site internet de la ville de Gruissan, tout usager a la possibilité de visualiser et télécharger ses factures sur l'« Espace Famille » du site.

Une fois connecté, l'usager visualise sa facture et choisit d'un clic de souris le règlement avec sa carte bancaire. Il est alors redirigé vers une passerelle de paiement sécurisée (Paybox), qui garantit le bon déroulement de la transaction. Dès validation du paiement, il reçoit par mail son reçu de paiement.

MONTREDON-DES-CORBIÈRES CONVIVAL ET PRATIQUE



Depuis peu, le public est reçu en mairie dans un hall d'accueil relooké avec un nouvel agencement et un mobilier revu pour les employés de ce service. Mais ce sont tous les bureaux de la mairie qui ont fait l'objet d'une transformation. Cette rénovation s'est accompagnée de l'installation de plusieurs nouvelles pièces. Une salle de consultation des documents (cadastre, plan d'urbanisme...), un tout nouveau comptoir d'accueil, un bureau dédié à la comptabilité et un local technique pour la reprographie et l'informatique. Et partout, de nouveaux luminaires et des peintures aux couleurs vives et variées contribuent à la convivialité du lieu.



BAGES

Toujours plus de prévention pour plus de sécurité

Depuis les inondations meurtrières de 1999, un vaste plan de prévention a été mis en œuvre à l'échelle du département, sur lequel 40 % de la population est exposée aux risques d'inondation. Bages est également concernée, et parmi les multiples travaux en cours sur la commune, beaucoup concernent la prévention des risques d'inondation.

- Le Grand Narbonne réalise, rue de l'Aiguille, le raccordement des maisons à l'assainissement général. Ainsi le poste de relevage de l'école sera uniquement lié au fonctionnement scolaire et allégé des apports des riverains. À la fin des travaux, la municipalité finalisera le goudronnage de la rue.
- Afin de diminuer le risque d'inondabilité des parcelles n° 1253 et n° 1146 avenue Jean

Moulin, la commune a demandé une étude du pluvial au cabinet Azur Environnement et a réalisé les travaux nécessaires conformément à leurs prescriptions.

- La commune a lancé une étude de sécurisation de la traversée de Prat de Cest via le cabinet Gaxieu. En effet, avec une circulation de poids lourds en constante augmentation, une insécurité des élèves à la descente du car scolaire et des difficultés pour les habitants du hameau à sortir sur cette route, la départementale 6009 représentait un gros point noir pour la sécurité routière. Les travaux ont débuté en décembre : l'implantation de feux pédagogiques et l'aménagement d'aires de stationnement des bus hors chaussée devraient sécuriser la zone.

VINASSAN DES ACCÈS FACILITÉS



La rue Jean Jaurès est maintenant terminée et la circulation y a repris normalement. Création de trottoirs, enfouissement des lignes, réfection des réseaux humides, mise en place de collecteurs de tri sélectif enterrés... la commune a voulu ainsi poursuivre et terminer le travail de sécurisation dans la traversée du village. Bravo et merci aux riverains, aux usagers et aux commerçants pour les 5 mois de patience dont ils ont fait preuve.

POUZOLS-MINERVOIS

Vive le vent

Les travaux du nouveau parc éolien ont commencé. En juillet 2013, six nouvelles éoliennes vont s'ajouter au parc de neuf machines implantées sur la commune voisine d'Oupia. Production électrique attendue : 16 000 MWH/an, soit la consommation annuelle d'une ville de 7 300 habitants.



13 mètres de diamètre, 160 m³ de béton coulé et 20 tonnes de ferrailage acier. Les trois autres éoliennes, les plus hautes, atteindront 65 mètres de mât; côté fondations, 2,5 mètres de profondeur, 15,80 mètres de diamètre, 230 m³ de béton et un ferrailage de 24 tonnes seront nécessaires. Côté poids, ces moulins à vent des temps modernes pèsent entre 4,5 et 5,5 tonnes. Des chiffres qui donnent le vertige !

UN PROJET DE LONGUE HALEINE

La maîtrise d'œuvre du chantier est assurée par un bureau d'études. Ce projet, porté par EDF Énergies Nouvelles, se concrétise après de nombreux débats et la réalisation de toutes les études nécessaires. En sept ans, le projet a évolué en fonction des résultats des études menées (impacts sur la faune, la flore ou encore le paysage, calculs sur la force du vent, l'hydrogéologie, l'acoustique, etc.). Toutes les contraintes environnementales ont été prises en compte et intégrées au projet dans l'élaboration d'une implantation optimale des machines. Dès juillet 2013, ces six éoliennes seront en service et contribueront à produire une énergie plus propre pour la planète.

Débroussaillage des emplacements, nettoyage des bois environnants, élargissement des chemins existants... C'est ainsi qu'on commencé les travaux du nouveau parc éolien de Pouzols-Minervoies, au lieu-dit Le Pech - Lous Roccs. S'ensuivront le creusement des fondations, et quelles fondations ! La taille des éoliennes dépend de leur emplacement par rapport à la ligne de crête. Les trois premières mesureront 49 mètres de mât et 26 mètres de pales. Leurs fondations seront de 3,10 mètres de profondeur pour



MARCORIGNAN UNE TRAVERSÉE MIEUX SÉCURISÉE

Même si le Code de la Route stipule que la vitesse des véhicules en traversée de commune est limitée à 50 km/heure, la commune a souhaité adapter les caractéristiques physiques de la voirie en conformité avec la vitesse prescrite. Des aménagements physiques des voies ont ainsi été créés en vue de modérer la vitesse de circulation des véhicules. Ligne continue, ligne de rive afin de guider la circulation, passage zébré aux arrêts de bus, ligne de stop... ont été mis en place aux frais de la commune, traversée journalièrement par plus de 10 000 véhicules, dont 250 à 300 camions.

ARMISSAN

PASSERELLE RÉNOVÉE, LIEN SOCIAL RÉCRÉÉ

Ce sont véritablement "deux mondes" qui sont désormais réunis avec la mise en place d'une passerelle reliant le quartier des Hauts de La Clape à celui de La Prade, jusque-là séparés par la départementale et un fossé de sécurité de plus de 2 m de profondeur réalisé pour l'évacuation des eaux. Large de 2,50 m et d'une longueur d'une dizaine de mètres, cette passerelle, totalement réaménagée, se poursuit par un chemin composé pour moitié de marches larges et d'une rampe, permettant de réduire la pente accédant aux habitations. Comme l'explique Gérard Kerfyser, « cette passerelle existait depuis longtemps mais était difficile à emprunter (marches trop hautes, mal adaptées...) et en particulier impossible pour les personnes à mobilité réduite et périlleuse pour les mamans et les poussettes ». Reste à donner un nom à la passerelle, d'ores et déjà très fréquentée et bien appréciée.





« Le TBI, tableau blanc interactif, est un système de vidéo-projection numérique qui vise à remplacer le tableau plus classique à craie ou à feutre effaçable. » »

COURSAN

L'école à l'heure de la modernité

La Ville de Coursan avait fait de l'école l'une de ses priorités pour cette année 2012, et elle a tenu ses engagements : 160 000 € ont été investis pour parfaire l'accès au savoir des jeunes Coursannais dans un cadre toujours plus moderne, chaleureux et pratique. Les quatre écoles de la ville ont ainsi profité de nombreuses améliorations

selon deux grands axes de travaux :

Quatre écoles de la commune ont bénéficié de modernisations

- la rénovation des bâtiments dans un souci de confort et d'économies d'énergies (peintures, réfection des façades, menuiseries isolantes, pompes à chaleur réversibles...).
- la modernisation pédagogique avec le développement des outils numériques.

Le Grand Narbonne a apporté sa pierre à l'édifice avec des chantiers d'insertion jeunes qui ont permis la réfection des murs de deux cours de récréation. Des jeunes œuvrant pour d'autres jeunes, voilà qui remet la solidarité, la citoyenneté et la laïcité au cœur de l'école.



ROQUEFORT-DES-CORBIÈRES JÉRÔME BOURRINET : BIO ET LOCAL

Des fruits et légumes bio et de saison produits au cœur de Roquefort-des-Corbières et vendus directement du producteur au consommateur, voilà ce que propose depuis quelques semaines Jérôme Bourrinet. Ce jeune agriculteur de 36 ans s'est installé sur la commune voici deux ans. Amoureux des beaux produits et ardent défenseur d'une agriculture saine et raisonnée, certifié par Écocert, il cultive son hectare et demi avec toute la

passion de la jeunesse. Mais il voulait aller plus loin. Voilà pourquoi désormais, tous les matins, il vend en direct, sur son exploitation, le fruit de sa récolte. Il livre également sur commande des caquettes dans tout le Grand Narbonne. « En 2013, je vendrai également en direct les œufs de mon petit élevage », conclut-il.

➔ Établissements Bourrinet, 9 rue de la Poste à Roquefort-des-Corbières. Contact : 04 68 45 91 02 ou 06 77 38 44 56, et par mail jerome.bourrinet@orange.fr.

PEYRIAC-DE-MER DES ACCÈS FACILITÉS ET UN PAYSAGE AMÉLIORÉ

Située sur les rives de l'étang de Bages-Sigean, au sud de Narbonne, l'économie de Peyriac-de-Mer fut tournée vers la pêche et la récolte du sel, auxquelles s'est rajoutée plus tard la viticulture... Dans le cadre du projet « Mémoire d'étangs », projet de valorisation du patrimoine culturel et historique, lié au site naturel du Doulet et de la Saline, des travaux de requalification de l'aire d'accès à la saline et de la promenade ont été réalisés. L'aire d'accès a été entièrement réaménagée avec l'installation de barrières bois qui s'intègrent harmonieusement au site. La promenade, quant à elle, a pris forme avec une réfection partielle. Une nouvelle étape de travaux avec la mise en place de la scénographie extérieure débute.

NARBONNE L'ÉTAT CIVIL PREND SES NOUVEAUX QUARTIERS



Depuis le 14 décembre dernier, le service de l'état civil de la Ville de Narbonne est installé place Salengro, dans des locaux fonctionnels, accessibles à tous et plus conviviaux pour les usagers. Nouveau guichet d'accueil avec la mise en place d'une orientation distincte des publics selon le motif de leur présence, discrétion assurée pour certaines démarches comme la déclaration de décès avec un bureau dédié, tout y a été conçu pour un meilleur service à la population.

➔ État Civil, place Salengro à Narbonne
Ouverture du lundi au vendredi de
8h15 à 11h50 et de 14h à 18h.

VENTENAC-EN-MINERVOIS UNE NOUVELLE ASSOCIATION

Ils sont six amis, passionnés de musique, et ils viennent de créer l'association Vobiscum. Leur objectif : créer des manifestations culturelles dans toutes les disciplines artistiques (théâtre, musique, chants, danse, arts plastiques...) et réaliser l'ensemble de ces actions en utilisant pour cadre le patrimoine local aménagé ou réhabilité.



LE GRAND NARBONNE

Communauté d'Agglomération

Hôtel d'Agglomération
12 bd Frédéric Mistral - CS 50 100 - 11785 Narbonne CEDEX
Tél. : 04 68 58 14 58 Fax : 04 68 58 14 59
Ouvert au public de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
contact@legrandnarbonne.com
www.legrandnarbonne.com

Citiboutique
Transports urbains
et interurbains
Tél./fax : 04 68 90 18 18

**Direction générale
des services**
Tél./fax : 04 68 58 14 50

**Direction générale
des services adjoint**
Pôle ressources
et moyens
Tél./fax : 04 68 58 14 64

**Direction des Services
techniques**
Tél./fax : 04 68 58 14 60

**Direction générale
des services adjoint**
Pôle Urbanisme - Habitat
- Cohésion sociale et
développement territorial
Tél./fax : 04 68 58 14 62

Politiques contractuelles
Tél./fax : 04 68 58 14 65

Direction des finances
Tél./fax : 04 68 58 10 88

**Direction des Ressources
humaines**
Tél./fax : 04 68 58 10 89

**Espace rural et équilibre
du territoire**
Tél./fax : 04 68 58 14 58
poste 1482

Développement économique
Tél./fax : 04 68 40 50 31

Politique de la Ville
Tél./fax : 04 68 40 50 23

Politique de l'habitat
Tél./fax : 04 68 58 14 67

**Régie de l'Eau et de
l'Assainissement**
Tél./fax : 04 68 58 14 53

Patrimoine
Tél./fax : 04 68 58 17 55

Environnement
Direction
Tél./fax : 04 68 58 14 61
Collecte des déchets
ménagers
Tél./fax : 04 68 58 14 57
Déchetteries Recycleries
Tél./fax : 04 68 58 14 57
Tri sélectif
Tél./fax : 04 68 58 14 68

Cabinet
Tél./fax : 04 68 58 17 38

Communication
Tél./fax : 04 68 58 17 42

**Centre technique de
Coursan**
Comptabilité
service Eau / Assainissement
32 rue Gustave Eiffel
ZAE La Condamine
11110 Coursan
Tél. : 04 68 33 83 27

**Centre Technique annexe
de Ginestas**
Route de Mirepeïssat
11120 Ginestas
Tél. : 04 68 46 12 20
N° astreinte : 04 68 33 83 27
Acceuil-ginestas@orange.fr

ALENIS
Tél./fax : 04 68 90 22 50

La Médiathèque
1 bd Frédéric Mistral
11100 Narbonne
Tél. : 04 68 43 40 40
Fax : 04 68 43 40 41

Espace de Liberté
Avenue Général Leclerc
11100 Narbonne
Tél. : 04 68 42 17 89
Fax : 04 68 41 10 73
www.espaceliberte.com

**Conservatoire de Musique
et d'Art dramatique**
1 rue de l'Étoile
11100 Narbonne
Tél. : 04 68 58 10 80
Fax : 04 68 90 26 54

École d'arts plastiques
1 rue de l'Étoile
11100 Narbonne
Tél. : 04 68 58 10 80

Amphoralis
Allée des Potiers
11590 Sallèles-d'Aude
Tél. : 04 68 46 89 48
amphoralis@legrandnarbonne.com

**Maison Emploi
et Formation**
8 avenue Maréchal Foch
11100 Narbonne
Tél. : 04 68 65 39 55
Fax : 04 68 32 45 72
www.mef-legrandnarbonne.fr

Piscine de Fleury
4 rue des Cayrols
11560 Fleury-d'Aude
Tél. : 04 68 46 51 00
Fax : 04 68 42 21 84

Le Théâtre-Scène Nationale
2 av. Maître Hubert Mouly
11100 Narbonne
Tél. : 04 68 90 90 00
Fax : 04 68 90 90 09
www.leteatre-narbonne.com

Parc des expositions
Avenue Maître Hubert Mouly
11100 Narbonne
Tél. : 04 68 90 44 00
Fax : 04 68 90 44 11
www.parcexpos-narbonne.com

Fourrière animale A.R.P.A.N
Cap de Pla - RN 113
11100 Narbonne
Tél. : 04 68 41 41 68

**Les Pompes
Funèbres**
51 voie des Elysiques
11100 Narbonne
Tél. : 04 68 42 88 77
Fax : 04 68 42 88 33

**Le Grand Narbonne,
ce sont 38 communes
et plus de 122 000 habitants.**

ÉCRIVEZ-NOUS...

Envoyez-nous vos questions
ou vos suggestions par
courrier :

LE GRAND NARBONNE
Service Communication
12 bd Frédéric Mistral
11 785 Narbonne CEDEX
ou sur
www.legrandnarbonne.com

1 Argeliers

Maire : Christian Rouzaud
7 place de l'Hôtel de Ville
Du lundi au vendredi,
de 9 h à 12 h et de 16 h à 18 h.
Tél. : 04 68 46 11 04
www.argeliers.fr

2 Armissan

Maire : Gérard Kerfysier
Vice-Président délégué
à la Voirie
17 rue de la Mairie
Du lundi au vendredi,
de 8 h à 12 h et de 14 h à 16 h.
Tél. : 04 68 45 33 41
mairie.armissan@wanadoo.fr
www.armissan.eu

3 Bages

Maire : Marie Bat
Vice-Présidente déléguée
à l'Environnement et au PNR.
Place juin 1907
Du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h.
Tél. : 04 68 41 38 90
info@bages.fr
www.bages.fr

4 Bizanet

Maire : Jacques Blaya
12 rue de la République
Du lundi au vendredi, de 9h30 à 12h.
Mardi, jeudi, vendredi :
9h30 à 12h et de 13h à 15h.
Mer : 9h30 à 12h et 13h à 19h.
Tél. : 04 68 45 11 85
www.bizanet.net

5 Bize-Minervois

Maire : Alain Fabre
Du lundi au vendredi,
de 9 h à 12 h et de 15 h 30 à 18 h 30.
Tél. : 04 68 46 10 29
www.bize.minervois.fr

6 Caves

Maire : Jean Desmidt
4 rue de la Mairie
Du lundi au vendredi,
de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.
Fermé le mercredi et
vendredi après-midi.
Tél. : 04 68 45 71 71

7 Coursan

Maire : Gilbert Pla
Vice-Président délégué aux
Finances, aux Affaires générales
et à la Commande publique.
Avenue Frédéric Mistral
Du lundi au vendredi,
de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h.
Tél. : 04 68 46 61 61
www.coursan.fr

8 Cuxac-d'Aude

Maire : Jacques Pociello
29 bd Yvan Pélissier
Heures d'ouverture des
services administratifs :
Lundi de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 18 h 30.
Mardi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h 30.
Tél. : 04 68 46 68 68
mairie.cuxac.daude@wanadoo.fr
www.mairie-cuxacdaude.fr

9 Feuilla

Maire : Henri Fauran
9 rue du Quartier Neuf
Du lundi au vendredi,
de 9 h à 12 h.
Tél. : 04 68 45 71 61

10 Fleury-d'Aude

Maire : Guy Sié
4 boulevard de la République
Du lundi au vendredi,
de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h.
Tél. : 04 68 46 60 60
www.communefleury.fr

11 Fraissè- des-Corbières

Maire : André Noe
7 Grand' Rue
Lundi et mardi de 14 h à 19 h
Jeudi et vendredi de 14 h à 19 h
Tél. : 04 68 45 91 76
mairie-fraisse-corbieres@
wanadoo.fr

12 Ginestas

Maire : Georges Combes
4 avenue de la Promenade
Lundi, mardi, jeudi,
de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h.
Tél. : 04 68 46 12 06
www.ginestas.fr

13 Gruissan

Maire : Didier Codorniou
Vice-Président délégué à la
Communication, au Tourisme,
et aux Équipements sportifs.
Rue Jules Ferry
Du lundi au vendredi,
de 8 h 30 à 12 h et
13 h 30 à 17 h 30.
Tél. : 04 68 75 21 21
www.ville-gruissan.fr

14 La Palme

Maire : André Pla
13 rue Joël Bousquet
Du lundi au vendredi, de 9 h 30
à 12 h et de 14 h 30 à 17 h
Tél. : 04 68 48 15 23

L'Office Public de l'Habitat a changé de locaux. Vous pouvez les retrouver à l'adresse suivante :
OPH du Grand Narbonne - 27 rue Nicolas Leblanc ZAC LA COUPE à Narbonne
Tél. : 04 68 32 20 55. Ligne de bus n° 2. Ouverture au public : lundi et mercredi de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h, le vendredi de 8 h 30 à 16 h 30 sans interruption.

15 Leucate

Maire: Michel Py
34 rue Dr Sidras
Du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h
Tél.: 04 68 40 51 00

16 Marcorignan

Maire: Aimé Laffon
Vice-Président délégué à la Politique des Transports publics.
9 avenue de Narbonne
Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.
Tél.: 04 68 93 60 09
contact@marcorignan.fr
www.marcorignan.fr

17 Mirepeïsset

Maire: André Ratia
Place de la République
Du lundi au jeudi, de 9 h à 12 h et de 17 h à 18 h 30. Vendredi, de 9 h à 12 h et de 17 h à 18 h.
Tél.: 04 68 46 13 30

18 Montredon-des-Corbières

Maire: Bernard Géa
Vice-Président.
2 rue Albin Richou
Du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h.
Tél.: 04 68 42 06 38
www.mairie-montredoncorbieres.fr

19 Moussan

Maire: Jean-Paul Schembri
9 avenue de la Mairie
Du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.
Tél.: 04 68 93 61 06

20 Narbonne

Maire: Jacques Bascou
Président du Grand Narbonne.
Place de l'Hôtel de Ville
Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30.
Tél.: 04 68 90 30 30
communication@mairie-narbonne.fr
www.narbonne.fr

21 Névia

Maire: Magali Vergnes
Vice-Présidente déléguée aux Relations contractuelles, aux Relations avec les structures du territoire et à la Régie des pompes funèbres.
13 avenue de la gare
Du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.
Tél.: 04 68 93 60 55
www.mairie-nevian.fr

22 Ouveïllan

Maire: Gérard Cribaillet
Vice-Président délégué à l'Agriculture-Viticulture et à la Fourrière animale.
Place des Pénitents

Du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h.
Lundi, mercredi, vendredi de 16 h à 18 h.
Mardi, jeudi, de 16 h à 18 h 30.
Tél.: 04 68 46 81 90
mairie.ouveïllan@wanadoo.fr
www.ouveïllan.com

23 Peyriac-de-Mer

Maire: Jean-Marie Assens
2 place de la Mairie
Lundi, mardi et jeudi de 10 h à 12 h et de 15 h à 17 h. Mercredi et vendredi de 10 h à 12 h et de 15 h à 18 h. Samedi de 10 h à 12 h: Point info tourisme.
Tél.: 04 68 42 68 42
mairie.peyriacdemer@wanadoo.fr
www.peyriacdemer.org

24 Port-la-Nouvelle

Maire: Henri Martin
Place du 21 juillet 1844
Du lundi au vendredi, de 8 h 45 à 12 h et de 13 h 45 à 17 h 30 et le samedi de 9 h à 12 h.
Tél.: 04 68 40 30 30
www.portlanouvelle.fr

25 Portel-des-Corbières

Maire: Roger Brunel
10 avenue des Corbières
Du lundi au vendredi, de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h
Tél.: 04 68 48 28 00

26 Pouzols-Minervois

Maire: Louis Pech
25 rue de la République
Du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 15 h. Fermé le mercredi après-midi.
Tél.: 04 68 46 13 74
mairie-pouzols-minervois@orange.fr
mairie-pouzols-minervois.fr

27 Raïssac-d'Aude

Maire: Didier Bousquet
2 rue de la République
Tous les jours de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h.
Tél.: 04 68 43 80 82

28 Roquefort-des-Corbières

Maire: Christian Théron
1 rue de la Mairie
Du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.
Tél.: 04 68 48 20 47

29 Saint-Marcel-sur-Aude

Maire: Guillaume Héras
9 avenue Georges Brassens
Du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h.
Du lundi au jeudi de 17 h à 18 h.
Tél.: 04 68 93 62 13
mairiedesaintmarcelsuraude.com

30 Saint-Nazaire-d'Aude

Maire: Yves Hélaine
Avenue de la République
du lundi au jeudi, de 9 h à 12 h et de 16 h à 18 h et vendredi, de 9 h à 12 h.
Tél.: 04 68 93 61 55
www.mairie-saintnazaire-aude.fr

31 Sainte-Vaïère

Maire: Viviane Durand
8 place de l'Église
Lundi, jeudi, vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h. Mardi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h. Mercredi de 9 h à 12 h (fermé l'après-midi).
Tél.: 04 68 46 13 63
www.mairie-sainte-vaïere.fr

32 Sallèles-d'Aude

Maire: Yves Bastié
22 avenue René Iché
Du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 17 h à 18 h.
Tél.: 04 68 46 68 46
www.sallesdaude.fr

33 Salles-d'Aude

Maire: Jean-Luc Rivet
Place de la Mairie
Du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.
Tél.: 04 68 33 61 73

34 Sigean

Maire: Roger Combes
Place de la Libération
Du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
Tél.: 04 68 40 24 24

35 Treilles

Maire: Alain Bouton
8 place de la Fontaine
Du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
Fermé le mercredi après-midi
Tél.: 04 68 45 71 81

36 Ventenac-en-Minervois

Maire: Christian Lapalu
Vice-Président.
1 place de la Mairie
Du lundi au vendredi, de 10 h à 12 h et de 13 h à 15 h. Mercredi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h.
Tél.: 04 68 43 23 66
www.ventenac-en-minervois.fr

37 Villedaigne

Maire: Alain Péréa
2 rue de la Mairie
Tél.: 04 68 43 80 06

38 Vinassan

Maire: Didier Aldebert
9 rue Jean Jaurès
Du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et 14 h à 18 h.
Tél.: 04 68 45 29 00
www.vinassan.fr



2013

L'avenir en **GRAND**



Jacques Bascou, Président du Grand Narbonne, Maire de Narbonne, Député honoraire et tous les élus communautaires vous souhaitent une **heureuse année 2013**